This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

STANFORD UNIVERSITY
LIBRARY

59 p

AUCASSIN

ET NICOLETTE

PARIS. TYPOGRAPHIE DE E. PLON ET Cie, RUE GARANCIÈRE, 8

AUCASSIN
ET NICOLETTE

CHANTEFABLE DU DOUZIÈME SIÈCLE

TRADUITE

PAR A. BIDA

RÉVISION DU TEXTE ORIGINAL ET PRÉFACE

PAR

GASTON PARIS

PARIS

LIBRAIRIE HACHETTE & Cie

M DCCC LXXVIII
1878

Tous droits réservés

F.

112297

A MARIE

L'an mil huit cent soixante-dix,
— Une année à jamais maudite, —
Le cœur navré, l'âme interdite
Des maux que le ciel a permis,
Quelques instants je m'étourdis
Sur votre absence et sur ma vie
En lisant ce conte si doux
D'un temps, hélas! bien loin de nous.
Je pensais le lire avec vous,
Ma douce amie.

Puis, inutile comme on l'est
A cette heure, j'en vins à croire
Que j'aurais peut-être assez fait
Pour votre plaisir et la gloire,

Si je traduisais cette histoire,
Et si sur le dernier feuillet,
— Ne pouvant rien pour ma patrie
Que prier Dieu pour son pardon, —
J'inscrivais le cher et doux nom
De mon amie.

Paris, ce 12 janvier 1871.

PRÉFACE

Malgré les efforts et les protestations d'une érudition souvent plus enthousiaste que critique, la poésie du moyen âge, prise dans son ensemble, reste inconnue au public même lettré. Le goût de notre temps pour l'histoire a remis en faveur ceux de nos anciens chroniqueurs qui sont les témoins sincères de grands événements; mais ni le caractère national de l'épopée, ni l'importance de la chanson d'amour dans l'histoire de la littérature européenne, ni la galanterie aventureuse du roman breton, ni même la joyeuseté piquante du conte n'ont pu déterminer dans la masse des lecteurs assez de curiosité pour leur faire aborder, je ne dis pas les textes, mais les traductions ou les arrangements qu'on

a faits exprès pour eux. Un seul de nos anciens poëmes, la *Chanson de Roland*, grâce à sa valeur tout à fait exceptionnelle et au zèle passionné de son dernier éditeur, a su rompre le charme, et se faire connaître au moins de nom à tous et de fait à un grand nombre. Cette indifférence ne résistera pas sans doute indéfiniment aux assauts qui lui sont livrés. Elle est, il faut le dire, expliquée par bien des causes, et jusqu'à un certain point justifiée par quelques-unes. Elle n'en est pas moins excessive et peu honorable pour le public, qui, trop porté à ne rechercher dans ses lectures que le plaisir facile, dédaigne non-seulement l'instruction, éminemment utile, qu'il trouverait dans l'ancienne littérature de la France, mais même les jouissances réelles qu'il en tirerait après quelque étude. S'il est une production de l'art de nos pères qui mérite de faire exception à la règle et qui ait le droit de devenir véritablement populaire, c'est assurément celle dont on offre ici, avec la traduction et l'illustration de main de maître, un texte soigneusement revu.

Le petit roman d'*Aucassin et Nicolette* a déjà il y a longtemps attiré l'attention des littérateurs. La passion jeune et fraîche qui en est l'âme, la forme originale du récit, la vive allure du style, frappèrent les premiers qui le lurent. Un seul manuscrit nous a conservé cette œuvre exquise : si l'on songe à combien de chances de destruction ce volume, écrit à la fin du treizième siècle, a été exposé depuis lors, on voit que c'est grand hasard si nous pouvons jouir encore des *doux chants* et des *beaux dits* du *vieux captif*. Si le manuscrit français 2168 de la Bibliothèque nationale n'avait pas eu un bonheur qui n'a pas été donné à bien d'autres livres plus beaux et plus faits pour être préservés, nous ne nous douterions pas de l'existence d'*Aucassin et Nicolette;* car aucun texte ancien n'en fait mention, et nulle autre production de notre ancienne poésie ne saurait nous en donner une idée. La plate imitation que le continuateur de *Huon de Bordeaux* a insérée, en changeant les noms, dans son poëme, nous aurait fourni quelques-uns des faits du roman; mais, ainsi détachés de l'en-

semble, ils n'auraient aucunement attiré notre attention, et d'ailleurs ils ont perdu, en perdant leur forme première, presque toute leur valeur. Cette forme est digne d'attention à tous les points de vue. L'auteur d'*Aucassin* a donné lui-même à son œuvre le nom de *chantefable,* qui ne se retrouve nulle part dans la littérature française (l'italien a *cantafavola* dans un sens un peu différent), et qui ne saurait s'appliquer à aucune autre composition qu'à la nôtre. Il désigne en effet ce mélange de prose et de vers, de morceaux où l'on *chante* et de morceaux où l'on *dit et conte et fable* qui caractérise notre seul roman. L'existence même de ce nom, que l'auteur n'a pas dû fabriquer, implique celle de tout un genre, dont cet échantillon nous est seul parvenu. Les *chantefables* se débitaient en public, et étaient vraisemblablement exécutées par plusieurs personnes. C'est au moins ce qui semble résulter pour la nôtre de l'emploi du pluriel en tête des morceaux de prose : *Or dient et content et fablent*. Mais il est clair qu'au besoin un seul *jongleur* pouvait se charger et de réciter la prose et de chanter les vers. Ceux-ci étaient

chantés avec l'accompagnement de la *vielle* ou grand violon, comme les laisses monorimes des chansons de geste. Ils en ont absolument la forme, c'est-à-dire qu'ils se groupent en séries plus ou moins longues sur la même rime ou assonance : on sait que l'assonance ne porte que sur la dernière voyelle sonore, tandis que la rime comprend les consonnes qui la suivent. Dans notre poëme, c'est l'assonance qui est employée, ce qui lui assure une assez haute antiquité et ne permet guère en tout cas de le faire descendre plus bas que la fin du douzième siècle. Les assonances, seuls témoins irréfragables de la prononciation du poëte, — car les copistes successifs ont dû modifier gravement les autres parties de l'ouvrage, — nous engagent, par le tableau des sons qu'elles nous présentent, à remonter sans doute un peu plus haut. L'auteur accentuait encore, au moins dans certaines limites, l'*a* de la diphthongue *ai* (voyez les paragraphes III et XXXVII); il ne mélangeait que tout à fait exceptionnellement *en* et *an* (XV); il ne distinguait pas *on* de *o* fermé (XXVII, XXXIX); enfin il ne paraît pas avoir confondu *oi* provenant

de *e* ou *i* latins avec *oi* provenant de *au, o* plus *i* (XXV). Ces particularités permettent de le regarder comme un contemporain de Louis VII plutôt que de Philippe-Auguste. La forme de ses laisses monorimes n'est pas commune. Ce sont les seules que nous connaissions, dans toute notre ancienne poésie, dont les vers ne comptent que sept syllabes : ce rhythme léger et un peu haletant ne laisse pas de place aux formules banales qui envahissent si facilement les vers de dix ou douze syllabes alignés en longues files, et se prête à merveille aux vives peintures ou aux monologues passionnés. La laisse se termine par un petit vers de quatre syllabes, toujours féminin : un vers analogue, féminin aussi, termine les laisses d'un certain nombre de nos anciennes chansons; mais il a six syllabes, ce qui se comprend, puisqu'il vient à la suite de décasyllabes ou même d'alexandrins. Au reste, la fonction de ce petit vers est la même dans les deux cas : elle est toute musicale; il s'agit de terminer par une chute bien marquée la série des vers chantés sur la même mélodie. On le voit clairement dans

le manuscrit qui nous a conservé notre roman : la musique du dernier vers de chaque laisse y est toute particulière. C'est, en effet, encore un trait propre à *Aucassin* que de nous être arrivé avec la musique des parties en vers. Nous n'avons rien conservé de pareil pour aucune chanson de geste, et les indications du manuscrit 2168 sont par conséquent extrêmement précieuses, car on peut sans doute les appliquer au moins en gros à l'ensemble de nos poëmes épiques. Aussi voulait-on donner ici un calque fidèle et une transcription en musique moderne des notes de ce manuscrit; on en a été empêché par des circonstances fortuites. On peut voir une reproduction approximative de ces notes dans les éditions antérieures d'*Aucassin;* elles ne suffisent pas pour nous mettre à même de juger si le *chant* était aussi *doux* que le vieux poëte s'en vante, mais elles nous permettent d'apprécier le rapport de la musique au texte. Les notes sont disposées de façon à accompagner seulement les deux premiers vers de chaque laisse; on peut dès lors se représenter le chant de deux façons : ou bien on chantait

le premier vers seul sur les notes correspondantes, et tous les vers suivants sur celles qui correspondent au second vers, ou bien la phrase musicale comprenait deux vers, et l'on chantait tous les vers impairs sur les notes du premier vers de la laisse, tous les vers pairs sur celles du second. C'est cette dernière hypothèse qui est la plus vraisemblable, de l'avis de musiciens compétents, et elle est confirmée pour *Aucassin* par une petite circonstance : dans la dernière laisse, par une erreur du scribe, trois vers, au lieu de deux, ont été accompagnés de notes, et le troisième vers reproduit la notation du premier et non du deuxième. Il faut croire alors que la *coda*, — ou cadence finale, correspondante au petit vers féminin, — pouvait s'adapter aussi bien à la première qu'à la seconde partie de la phrase musicale, car sans cela toutes les laisses devraient avoir un nombre pair de vers, ce qui n'est pas le cas : c'est aux musiciens à décider la question. La notation est la même pour toutes les laisses, comme on devait s'y attendre; mais la mention faite par l'auteur de la *douceur* de son *chant* permet de croire, ce que confirment

d'autres indices, que chaque chanson de geste avait sa musique ou, pour mieux dire, sa mélopée. Notre auteur avait sans doute composé celle de sa *chantefable*, comme il en avait fait les vers et les *dits*. Il est même probable qu'il l'exécutait aussi, soit qu'il fût seul, soit qu'il fût accompagné de sa femme, comme le jongleur qui nous parle dans le manuscrit de *Huon de Bordeaux*. Il nous a dépeint son attirail en nous représentant Nicolette qui s'habille en ménestrel (XXXVIII).

Qui était-il? Le début, où il semble parler de lui, des bons vers *del deport del viel caitif*, n'est pas clair. *Deport* signifie-t-il « récit », et faut-il entendre que le poëte tenait l'histoire d'un « vieux prisonnier », peut-être d'un ancien captif des Sarrasins? ou bien *deport* a-t-il le sens de « divertissement, amusement », et *caitif* signifie-t-il simplement « pauvre homme, malheureux »? Je n'ose rien affirmer. Cependant j'ai quelque peine à croire que ce charmant babil amoureux, que ces fraîches impressions de la nature, que ces figurines si vive-

ment enlevées, soient l'œuvre d'un pauvre vieux vagabond. Je pencherais plutôt pour la première hypothèse, et je me représenterais notre auteur comme parcourant gaiement le monde, en chantant et en déclamant le doux récit que lui avait appris un vieux prisonnier.

C'est sans doute du côté de la Champagne et de la Picardie qu'il s'en allait ainsi *vielant par le païs*. Le manuscrit est rempli de formes picardes, mêlées à des formes *françaises* plus rares, mais cela ne prouve rien, puisque nous ne savons pas par quelles mains l'ouvrage a passé; certains traits des assonances semblent indiquer l'est du domaine de la langue d'oïl; l'allure précise et la grâce sautillante du style font penser à ces charmants récits historiques, postérieurs d'un siècle, qu'on attribue à un ménestrel de Reims. Pourquoi la scène est-elle en Provence et non dans la France du Nord? Uniquement sans doute à cause de l'éloignement même, et pour avoir de prime abord un point de départ un peu exotique avant de s'embarquer pour les pays aventureux de Torelore et de Carthage. L'auteur savait d'ail-

leurs fort peu de chose de ce pays où il place ses héros. Il établit de sa propre autorité Aucassin et Garin comtes de Beaucaire, qui n'a jamais été un comté; il met aux portes de Beaucaire une grande forêt de neuf cents lieues carrées, où rôdent les lions à côté des sangliers (XVI, XVII); le château de Beaucaire est d'ailleurs sur le bord de la mer, et les gens du pays pratiquent le métier jadis commun de pilleurs d'épaves (XXXIV); c'en est assez pour nous prouver que ce roman, d'une forme si française, n'est pas, ainsi qu'on l'a supposé, une traduction du provençal.

Si celui qui nous l'a raconté le tenait, comme on peut le croire, d'un croisé revenu d'Orient après y avoir été longtemps prisonnier, il faudrait peut-être y voir plutôt un des nombreux exemples de la pénétration en Occident, à cette époque, des fictions des romanciers grecs. Une princesse enlevée par des pirates, amenée à la cour d'un roi ou d'un prince lointain, inspirant au fils de ce roi une passion ardente, chassée par le roi qui persuade à son fils qu'elle est morte, mais suivie, rejointe, reperdue par

lui, et arrivant enfin, après mille traverses, à retrouver sa famille illustre et à partager le trône avec son amant, c'est bien là un cadre de roman byzantin. On a remarqué il y a longtemps que ce cadre est à peu près le même que celui du poëme français de *Flore et Blancheflor,* dont nous possédons deux rédactions du douzième siècle. En effet, Flore et Blancheflor d'un côté, Aucassin et Nicolette de l'autre, sont sans doute les représentants du même couple amoureux, qui portait, originairement, en grec, quelque nom fleuri comme nous en trouvons tant, Anthias et Arganthoné, par exemple, ou tout autre. Les auteurs de *Flore et Blancheflor* ont conservé l'écho de ces noms; je ne sais où le nôtre a pris les siens : celui de *Nicolette* est grec d'origine, et, grâce à saint Nicolas, qui marie les filles, il était de bonne heure devenu familier en France; mais *Aucassin?* Nous ne trouvons ce nom nulle part, et nous n'en découvrons pas l'origine.

On peut bien croire que du roman grec qui paraît avoir servi de fond à notre *chantefable*

elle n'a gardé que peu de chose. J'ai presque tout indiqué en traçant le cadre général. Ce cadre même était arrivé incomplet : le *viel caitif* ou le jongleur qui l'avait écouté l'a rempli à sa façon, et il n'a pas fait preuve d'une invention heureuse ou féconde. Les aventures de nos amoureux, une fois qu'ils ont quitté leur pays, sont si plates et insignifiantes que le nouveau traducteur les a avec grande raison supprimées. On y trouve cependant avec quelque intérêt la tradition de la *couvade,* cet usage bizarre, fondé sur des idées fort antiques et fort générales, et qui aujourd'hui encore existe en plus d'un point de notre planète. Le dénoûment est assez agréable, bien que raconté, comme toute la seconde moitié du roman, avec une précipitation visible ; mais il ne vient ni de la source grecque, ni de l'imagination de l'auteur : il est emprunté au beau poëme de *Beuve d'Hanstone,* où Josiane s'habille en *jongleresse* et retrouve aussi son amant en lui chantant ses propres aventures. Toute cette fin est si hâtive, si peu intéressante, si dissemblable de la première partie, qu'on serait tenté de se demander si elle n'est

pas d'une autre main ; les vers aussi sont secs et sans charme. C'est cependant fort peu probable : l'auteur s'est dépêché d'en finir parce qu'il avait sans doute oublié la fin de l'histoire (elle est bien différente dans *Flore et Blancheflor*), et surtout peut-être parce qu'elle ne l'amusait plus. Son talent particulier était de peindre des détails à la fois réels et pittoresques, de rendre les élans prime-sautiers du sentiment dans des cœurs jeunes et naïfs, de noter le rhythme et le ton de l'entretien familier. Les aventures extraordinaires, les grands combats, les lointains voyages n'étaient pas son fait. Il en trouvait dans sa *matière*, et c'était le goût de son temps, mais il a traité, même dans le commencement de son ouvrage, cette partie du sujet avec une visible négligence.

En revanche, il a exécuté les parties qui lui plaisaient avec un art dont le fini étonne dans sa naïveté. On ne trouve guère au moyen âge, si rempli de banales descriptions, des impressions rendues avec autant de charme et de vérité : la douce nuit de mai par laquelle Nicolette quitte

sa prison, l'ombre de la vieille tour où elle se blottit pendant qu'arrive le long de la rue, éclairée par la lune, la troupe des hommes armés; la *loge* fleurie à travers laquelle Aucassin regarde les étoiles, forment des tableaux pleins d'une charmante poésie. Quoi de plus fin, d'autre part, de plus élégant que la peinture de Nicolette s'avançant dans le jardin, relevant sa robe pour la rosée? quoi de plus brillant que son apparition subite aux pastoureaux, qui illumine tout le bois? quoi de plus charmant que la fuite des deux amoureux, quand Aucassin, ayant *entre ses bras ses amours, devant lui sur son arçon*, chevauche si insoucieux à travers le vaste monde? Tout cela est non-seulement vu, mais senti et rendu par un véritable artiste.

Avec ce sentiment vif et profond des beautés naturelles, l'auteur avait un œil et une oreille singulièrement aptes à saisir la réalité familière et populaire. Le bon cœur de la *guette* de la tour, la gaieté des bergers mangeant leur pain sur l'herbe, leur gaucherie, la grosse malice de celui qui est plus *emparlé* que les autres, sont touchés avec une vérité pleine de finesse.

Le discours du bouvier est fort remarquable : aux malheurs plus ou moins imaginaires de son héros, l'auteur oppose tout à coup la vraie souffrance, la dure condition des misérables, leur résignation presque stupide, mais qui doit donner à réfléchir aux puissants. Le bouvier ne peut comprendre qu'Aucassin pleure, puisqu'il est riche : n'est-ce pas encore ainsi que pensent les gens du peuple? Le trait de la vieille mère de ce rustre, pour laquelle il a une tendresse si vraie, va droit au cœur, et c'est chose rare dans la littérature de ce temps-là, qui échappe si difficilement au cadre d'un petit nombre de sentiments toujours les mêmes, souvent faux ou au moins convenus.

Les dialogues sont des chefs-d'œuvre à la fois, si on peut le dire, de naturel et de convention Certaines formules qui y reviennent sans cesse, quand l'occasion s'en présente, leur donnent quelque chose d'antique et presque d'homérique; d'autre part, pour la précision, la grâce et la vivacité des tournures, ils nous offrent assurément la fleur de la langue parlée au temps d'Alienor de Poitiers. Ç'a été, à toutes les épo-

ques où notre littérature a jeté de l'éclat, son triomphe particulier que le dialogue simple, spirituel, légèrement ému, souple, ironique ou passionné : je ne crains pas de dire que les meilleures pages que le français moderne a produites en ce genre ne l'emportent pas sur les bons morceaux de notre vieille *chantefable*.

Il faut dire enfin ce qui fait avant tout l'attrait et le mérite de ce petit roman, la peinture naïve et ardente de l'amour jeune, innocent parce qu'il ne sépare pas le désir de la tendresse, au-dessus de toutes les considérations parce qu'il se croit éternel, enfantin, passionné, absurde et divin. On a dit non sans raison que l'auteur semblait parfois se moquer de son héros; mais il s'en moque comme tel personnage de Molière se moque des transports qu'il n'en a pas moins ressentis ou qu'il voudrait ressentir encore. Il avait certainement connu les mouvements divers, les bonds imprévus, les enfantillages, les rêveries, les désespoirs et les ivresses de l'amour qu'il a, d'un trait sûr et délicat, si naïvement exprimé. Il se disait bien que c'était là une

folie, mais il ne voyait rien de sage qui la valût; il se complaisait à retracer ces émotions enchanteresses, bien qu'il sourît parfois lui-même de leur exagération. Il pouvait dire sans doute, comme un aimable poëte, qui chantait peu d'années après lui :

> Apris ai d'amours trestout mon aage :
> Or en sui plus fous qu'au comencement;
> Mais je me pourpens qu'il n'en est nul sage,
> Ja tant n'en ara apris longement.

Le morceau le plus achevé, à mon sens, dans ce genre est l'entretien des deux amoureux quand Nicolette s'est approchée du souterrain où elle a entendu Aucassin gémir. Il est captif, elle est fugitive; ils vont se séparer peut-être pour toujours; ils s'aiment à donner leur vie l'un pour l'autre; il semble qu'ils aient à se dire mille choses d'une importance capitale, et cependant les voilà, elle appuyée sur son pilier, lui dans le fond de sa prison, qui se disputent délicieusement pour savoir lequel des deux aime mieux l'autre. Cela ne rappelle-t-il pas cette

admirable scène de *Tartuffe*, que Dorine clôt en s'écriant :

A vous dire le vrai, les amants sont bien fous !

Les amoureux du douzième siècle et ceux du dix-septième ne parlent pas le même langage, mais ils disent bien les mêmes choses.

L'excès de l'amour d'Aucassin ne l'amène pas seulement à négliger ses devoirs de chevalier, à braver son père, et plus tard à quitter pour une vie d'aventures son haut rang dans la société : il le pousse à briser même le joug que la religion, au moyen âge, imposait, sinon aux actions, du moins aux pensées. Il n'y a rien dans toute la littérature de cette époque qui ressemble à l'étonnant morceau où le fils du comte de Beaucaire, exaspéré par la disparition de son amie, rejette les espérances du paradis et les craintes de l'enfer, et s'écrie, comme cette grande dame du dix-septième siècle, qu'il doit y avoir bien meilleure compagnie dans le second que dans le premier de ces séjours. Notre auteur a ici donné carrière à sa verve : il devait suffire à

Aucassin de dire qu'il ne se souciait pas du paradis sans Nicolette et que l'enfer lui plairait avec elle; le reste est la broderie du conteur, qui a profité de cette occasion pour exhaler des sentiments qu'il n'aurait pas osé exprimer en son nom. On reconnaît dans cet étrange dithyrambe la haine des jongleurs, des harpeurs, de ceux qui vivaient des fêtes et des tournois, qui exploitaient les goûts de plaisir et souvent les vices des *beaux ducs,* des *beaux chevaliers* et des *belles dames courtoises,* contre ces *vieux prêtres* moroses qui prêchaient sans cesse l'abstinence, la charité, le jeûne et l'aumône, et faisaient maintes fois congédier toute la bande joyeuse et affamée des ménestrels. Il ne faudrait pas prendre cette invective à la lettre : c'est une boutade sans conséquence; notre auteur ne se serait pas résigné si aisément, au fait et au prendre, à la damnation éternelle : il parle ailleurs de Dieu *qui aime ceux qui s'aiment,* et il comptait sans doute sur l'indulgence de ce Dieu-là.

Le style d'*Aucassin et Nicolette* offre un excellent spécimen de ce que la langue française,

bien maniée, pouvait être au douzième siècle. Il s'en faut que tous nos anciens prosateurs écrivent aussi bien : qu'on lise les autres contes qui figurent avec *Aucassin* dans le même volume de la Bibliothèque elzevirienne, on verra bien la différence. Ici la phrase n'est pas traînante, ni embarrassée de mots inutiles, ni empêtrée dans des constructions mal suivies : tout est vif, précis et clair. Ce qu'il faut surtout remarquer, c'est le rhythme qui anime et scande perpétuellement le discours. Cette prose a été faite pour être récitée, presque jouée, et non pour être froidement lue; c'est ce qui lui a donné ses rares qualités. C'est pour cela que nous en retrouvons d'analogues dans des écrits en prose ayant la même destination, comme les récits du ménestrel de Reims, ou le dit de l'*Herberie* de Rutebeuf. On verra, en la lisant, si l'on a le droit de dire que notre ancienne langue était barbare, confuse et gauche. Les temps modernes n'ont rien produit de meilleur : Voltaire ou Mérimée auraient envié cette grâce dégagée et cette allure à la fois négligée, sûre et rapide.

Le traducteur a senti la difficulté qu'il y avait à se mesurer avec un pareil modèle; il a pourtant essayé de lutter, et je n'hésite pas à dire qu'il a réussi. Son œuvre est en maint endroit une transposition plutôt qu'une traduction ; d'autres fois il a serré de près l'original; il en a toujours rendu avec un singulier bonheur l'esprit, le sentiment, et tout le charme qui n'est pas absolument inséparable de la forme même. On s'étonnera de voir une plume si fine et si savante dans une main qui tient si bien le crayon ; le public hésitera à croire que Bida puisse écrire supérieurement, sous le prétexte qu'il dessine à merveille. Il faudra pourtant bien le reconnaître, et goûter la prose et les doux vers du maître en admirant les compositions que, pour surcroît d'intérêt, il s'est plu à graver lui-même. Le vieux conteur avait fait le texte et la musique de son œuvre; son imitateur fait le texte et l'illustration : ils sont dignes l'un de l'autre. Le *dit* et le *chant* d'autrefois n'auront pas fait plus de plaisir que n'en feront le récit et les images d'aujourd'hui. Je me hâte de laisser le lecteur en jouir, en lui demandant pardon de

l'avoir retenu quelques instants. Bida a pensé qu'une petite introduction était nécessaire avant de lire ce vieux conte si agréablement rajeuni ; j'ai été heureux, en joignant mon nom au sien, de me faire donner un témoignage public d'une si chère et si précieuse amitié.

GASTON PARIS.

Imp. A. Salmon, à Paris

AUCASSIN

ET NICOLETTE

CHANT.

Qui veut écouter aujourd'hui
Les vers qu'un captif misérable
A faits pour charmer son ennui?
C'est l'histoire très-mémorable
De deux enfans, couple charmant,
D'Aucassin et de Nicolette.
Vous y verrez quel gros tourment
Au jouvenceau, son cher amant,
Causa l'amour de la fillette.
Doux est le chant, beaux sont les vers,
Et le récit du vieux poëte,
Savant, instructif et divers,
N'a rien qui ne soit fort honnête.
Nul n'est si dolent, si marri,
De si grand mal endolori,

Si navré de tristesse noire,
Que, s'il veut ouïr cette histoire,
Il n'en soit aussitôt guéri,
Tant elle est douce.

RÉCIT.

Le comte Bougars de Valence faisoit au comte Garin de Beaucaire une guerre si grande, si terrible et si mortelle qu'il ne passoit pas un seul jour sans se présenter aux portes, aux murs et aux barrières de la ville avec cent chevaliers et dix mille sergents à pied et à cheval. Il lui brûloit sa terre, lui ruinoit son pays et lui tuoit ses hommes. Le comte Garin de Beaucaire étoit vieux et foible; il avoit fait son temps. Il n'avoit aucun héritier, ni fils ni fille, si ce n'est un jeune garçon qui étoit tel que je vais vous le dire. Le damoiseau s'appeloit Aucassin. Il étoit beau, gentil et grand, bien en jambes et en pieds, bien aussi de corps et de bras. Il avoit les cheveux blonds et frisés en petites boucles, les yeux vairs et riants, le visage clair et délicat, le nez haut et bien planté. Et il étoit si bien doué de toutes bonnes qualités qu'il n'y en avoit en lui de mauvaise :

mais il étoit si rudement féru d'amour, qui tout vainc, qu'il ne vouloit ni être chevalier, ni prendre les armes, ni aller aux tournois, ni rien faire de ce qu'il devoit. Son père et sa mère lui disoient :

— Fils, prends tes armes, monte à cheval, défends ta terre et viens en aide à tes hommes. S'ils te voient parmi eux, ils défendront mieux leurs corps et leurs biens, ta terre et la mienne.

— Père, fait Aucassin, que dites-vous là? Dieu ne m'accorde jamais rien de ce que je lui demande, si je deviens chevalier, monte à cheval et vais à la bataille où je pourrai frapper ou être frappé, avant que vous m'ayez donné Nicolette, ma douce amie, que tant j'aime !

— Fils, dit le père, cela ne se peut. Laisse là Nicolette. C'est une captive qui fut amenée d'une terre étrangère. Le vicomte de cette ville l'acheta des Sarrasins et l'amena ici. Il l'a tenue sur les fonts, baptisée et faite sa filleule; il lui donnera un de ces jours un bachelier qui lui gagnera honorablement son pain. Tu n'as que faire d'elle; et, si tu veux prendre femme, je te donnerai la fille d'un roi ou d'un comte. Il n'y a si grand seigneur en France qui ne te donne sa fille, si tu la veux.

— Ma foi, père, fait Aucassin, y a-t-il aujourd'hui en ce monde si haut rang que, si Nicolette, ma très-douce amie, y étoit placée, elle ne s'en trouvât digne? Si elle étoit impératrice de Constantinople ou d'Allemagne, reine de France ou d'Angleterre, ce seroit encore assez peu pour elle, tant elle est noble, honnête et bonne, et douée de toutes bonnes qualités.

CHANT.

Aucassin étoit de Beaucaire,
D'un castel au noble séjour;
Nul ne le peut jamais distraire
De son cruel et cher amour.
Son père toujours le querelle;
Et sa mère : — Méchant, dit-elle,
Que prétends-tu donc? J'en conviens,
Nicolette est honnête et belle,
Mais d'une terre de païens
En ce pays elle est venue,
Par d'impurs Sarrasins vendue.
Puisque femme tu veux choisir,
Prends donc fille de haut parage.
— Mère, ce n'est pas mon désir :
Nicolette est gentille et sage;
Pur est son cœur, beau son visage,

Il est juste que j'aie un jour
Et son beau corps et son amour,
Qui tant m'est douce.

RÉCIT.

Quand le comte Garin de Beaucaire voit qu'il ne peut distraire son fils Aucassin de l'amour de Nicolette, il va trouver le vicomte de la ville, qui étoit son vassal, et lui parle ainsi :

— Sire vicomte, faites disparaître Nicolette, votre filleule. Maudite soit la terre d'où elle est venue en ce pays! Car à cause d'elle je perds Aucassin, qui ne veut pas devenir chevalier, ni rien faire de ce qu'il doit. Et sachez bien que si je puis m'emparer d'elle, je la ferai brûler vive, et vous-même pourrez avoir grand'peur pour vous.

— Sire, fait le vicomte, j'ai regret qu'Aucassin aille et vienne et cherche à lui parler. J'ai acheté cette fille de mes deniers, je l'ai tenue sur les fonts et baptisée et faite ma filleule. Je lui aurois donné un bachelier qui lui auroit gagné honorablement son pain. Votre fils Aucassin n'auroit eu que faire d'elle. Mais, puisque c'est votre volonté et votre plaisir, je l'enverrai en

tel pays et en tel lieu que jamais il ne la verra de ses yeux.

— Prenez garde à vous, fait le comte Garin : grand mal vous en pourroit advenir !

Ils se quittent. Le vicomte étoit très-riche; il avoit un beau palais donnant sur un jardin. Il y fait enfermer Nicolette dans une chambre de l'étage le plus élevé, et il place près d'elle une vieille femme pour lui tenir compagnie. Il fait apporter pain, viande et vin, et tout ce dont elles peuvent avoir besoin. Puis, il fait sceller la porte afin qu'on ne puisse y entrer ni en sortir, et tout fermer, à l'exception d'une fenêtre toute petite qui donnoit sur le jardin, par où venoit un peu d'air pur.

CHANT.

Donc Nicolette fut jetée
Dans une grand'chambre voûtée,
Bien bâtie et peinte à ravir;
Mais ce n'étoit pour son plaisir.
Elle vint près de la fenêtre,
Et regarda dans le jardin.
Quand elle vit en son chagrin
Les belles fleurs prêtes à naître,

Et dans l'ombre des verts rameaux
S'appeler les petits oiseaux,
Alors Nicole la blondine
Se sentit vraiment orpheline.
— Ah! Seigneur, pourquoi suis-je ici?
Mon damoiseau, mon cher souci,
Or vous savez que je vous aime;
Et je sais bien que, Dieu merci,
Je ne vous déplais pas moi-même.
Ami, c'est donc pour votre amour
Que l'on m'a mise en ce séjour,
Où je traîne une triste vie;
Mais, par Dieu, le Fils de Marie,
Bien longtemps je n'y resterai;
Et sûrement j'en sortirai
S'il se peut faire.

RÉCIT.

Nicolette étoit en prison, comme vous l'avez ouï et entendu, dans cette grand'chambre. Le bruit se répandit par tout le pays que Nicolette étoit perdue. Les uns disoient qu'elle s'étoit enfuie hors du territoire, les autres que le comte Garin de Beaucaire l'avoit fait mourir. Si quelqu'un en fut joyeux, Aucassin en eut un grand chagrin. — Il va trouver le vicomte de la ville et lui parle ainsi :

— Sire vicomte, qu'avez-vous fait de Nicolette, ma très-douce amie, la chose que j'aimois le plus au monde? Me l'avez-vous ravie? Sachez bien que, si j'en meurs, compte vous en sera demandé; et ce sera bien juste, car vous m'aurez tué de vos deux mains, en m'enlevant ce que j'aimois le plus au monde.

— Beau sire, fait le vicomte, laissez cela. Nicolette est une captive que j'amenai de la terre étrangère. Je l'achetai des Sarrasins de mes propres deniers. Je l'ai tenue sur les fonts et baptisée et faite ma filleule. Je l'ai nourrie, et je lui aurois donné un de ces jours un bachelier qui lui auroit gagné honorablement son pain. Ce n'est pas votre affaire. Mais prenez plutôt la fille d'un roi ou d'un comte. Au surplus, que croiriez-vous avoir gagné si vous l'aviez prise pour maîtresse et mise dans votre lit? Vous y feriez peu de profit; car pendant toute l'éternité votre âme seroit en enfer, et vous n'entreriez jamais en paradis.

— Qu'ai-je à faire en paradis? Je n'y désire entrer, mais bien avoir Nicolette, ma très-douce amie que tant j'aime. Car en paradis ne vont que telles gens que je vais vous dire : de vieux prêtres, de vieux écloppés et manchots qui,

nuit et jour, se traînent devant leurs autels et dans leurs vieilles cryptes; et puis ceux qui portent ces vieilles chapes usées et sont vêtus de ces vieilles robes de moines, ceux qui vont nus et sans chaussures, couverts de tumeurs et mourant de faim et de soif, de froid et de misère. Ceux-là vont en paradis; je n'ai que faire avec eux : mais bien en enfer veux-je aller; car en enfer vont les beaux clercs et les beaux chevaliers qui sont morts aux tournois et aux belles guerres, et les bons écuyers et les gentilshommes. Avec ceux-là veux-je bien aller. Là vont aussi les belles et honnêtes dames qui ont deux ou trois amis avec leurs barons. Là va l'or, l'argent, les fourrures de vair et de gris, et les joueurs de harpe, et les jongleurs, et les rois du monde. Avec ceux-là veux-je bien aller, pourvu que j'aie Nicolette, ma très-douce amie, avec moi.

— Certes, fait le vicomte, vous en parlez en vain : jamais ne la reverrez. Et si vous lui parliez et que votre père vînt à le savoir, il nous brûleroit vifs, elle et moi, et vous-même pourriez avoir grand'peur pour vous.

— Cela m'afflige, dit Aucassin.

Et tout triste, il quitte le vicomte.

CHANT.

Aucassin, morne et désolé,
Sans plus parler s'en est allé.
De son amie au blanc visage
Qui donc pourroit le consoler?
Semblablement, quel homme sage
Oseroit bien le conseiller?
Vers le riche palais du comte
Il s'en retourne lentement;
Lentement les degrés il monte,
Et, pour songer à ses malheurs,
Seul, dans sa chambre il se renferme.
Là ce furent des cris, des pleurs,
Et des regrets et des douleurs,
Qu'on n'en sauroit prévoir le terme.
— O Nicolette, ô mon amour,
Au doux aller, au doux retour,
Au doux maintien, au doux langage,
Aux doux baisers, au doux visage,
Au front blanc plus pur que le jour,
Pour vos beaux yeux mon âme est pleine
De tant de deuil et de tourment
Que jamais d'une telle peine
Je ne pourrai sortir vivant,
Ma sœur amie.

RÉCIT.

Pendant qu'Aucassin étoit ainsi dans sa chambre à regretter Nicolette sa mie, le comte de Valence, qui avoit à soutenir sa guerre, ne s'oublioit point. Il avoit mandé ses hommes de cheval et de pied. Il se dirige donc vers le château pour l'assaillir. Le bruit s'en répand, et les chevaliers et les sergents du comte Garin s'arment et courent aux murs et aux portes pour défendre le château. Et les bourgeois montent aux créneaux et jettent carreaux et pieux aigus. Pendant que l'assaut étoit le plus vif, le comte de Beaucaire vient à la chambre où Aucassin menoit deuil et regrettoit Nicolette, sa très-douce amie, que tant il aimoit.

— Ha! fils, dit-il, es-tu assez malheureux et foible de voir ainsi assaillir ton château, le meilleur et le plus fort! Or sache bien, si tu le perds, que tu es déshérité. Fils, allons, prends tes armes, monte à cheval et défends ton bien, prête main-forte à tes hommes et va à la bataille. Point n'est besoin que tu frappes un homme ou qu'un autre te frappe. Si nos vassaux te voient au milieu d'eux, ils défendront mieux

leur avoir et leurs corps, ta terre et la mienne, et tu es si grand et si fort que, puisque tu le peux faire, faire le dois.

— Père, dit Aucassin, que dites-vous là? Que Dieu ne m'accorde rien de ce que je lui demande, si je me fais chevalier, monte à cheval et vais à la bataille où je frappe chevaliers ou chevaliers me frappent, avant que vous m'ayez donné Nicolette, ma douce amie que tant j'aime.

— Fils, dit le père, c'est impossible. J'aimerois mieux perdre tout ce que j'ai que te la donner pour femme.

Il s'en va. Et quand Aucassin le voit s'en aller, il le rappelle.

— Père, fait Aucassin, venez çà. Je vous ferai une proposition.

— Laquelle, beau fils?

— Je prendrai les armes et j'irai à la bataille, à la condition que si Dieu me ramène sain et sauf, vous me laisserez voir Nicolette, ma douce amie, le temps de lui dire deux ou trois mots et de lui donner un seul baiser

— Je l'octroie, fait le père.

Il lui en donne sa parole, et rend son fils heureux.

Geo. & Salmon Sc.

CHANT.

Aucassin, sur cette promesse,
Eut le cœur si rempli d'ivresse
Que, pour cent mille marcs d'or pur,
Il n'eût pas donné, j'en suis sûr,
L'espoir de si douce caresse.
Il appelle son écuyer
Et pour la bataille il s'apprête :
L'épée au flanc, le casque en tête,
Il monte sur son destrier.
Avec l'écu sur sa poitrine
Et sa forte lance en son poing,
Je vous jure qu'on ne vit point
Chevalier de plus fière mine.
De son amie il se souvient,
Pique son cheval, qui s'élance,
Et le front haut, haute la lance,
Tout droit à la porte il s'en vient,
A la bataille.

RÉCIT.

Aucassin s'avance, armé, sur son cheval, comme vous l'avez ouï et entendu. Dieu! comme son armure lui va bien, l'écu au col, le heaume en tête et les glands de son épée sur sa hanche

gauche! Et le jeune varlet est grand et fort, beau et bien fait, et le cheval qu'il chevauche vif et rapide; et il l'a bien dirigé par le beau milieu de la porte. Or ne croyez pas qu'il songe à prendre bœufs, vaches ni chèvres, à tuer un chevalier ou qu'un chevalier le peut tuer. Nenni : il n'y pense pas, mais rêve tant à Nicolette, sa douce amie, qu'il oublie ses rênes et ce qu'il vient faire. Et le cheval, qui avoit senti l'éperon, l'emporte dans la mêlée. Il se lance jusqu'au milieu des ennemis, qui jettent de toutes parts les mains sur lui et le prennent. Ils lui enlèvent son écu et sa lance, l'emmènent soudain prisonnier et alloient déjà s'entretenant de quelle mort ils le feroient mourir. Alors seulement Aucassin les entend : — Ha! Dieu, fait-il, douce créature! Voilà les ennemis qui m'emmènent et qui vont me couper la tête! Et une fois que j'aurai la tête coupée, jamais je ne parlerai à Nicolette, ma douce amie que tant j'aime! J'ai encore là ma bonne épée et suis assis sur mon bon cheval tout frais; et si je ne me défends maintenant pour elle, et qu'elle continue à m'aimer, que Dieu ne lui vienne jamais en aide!

Le jeune varlet est grand et fort, le cheval

Engr. A. Sabatier Paris

qui le porte est ardent. Or il met la main à l'épée et commence à frapper à droite et à gauche. Il coupe heaumes et nasals, poings et bras, et fait autour de lui une tuerie comme le sanglier fait des chiens qui l'assaillent en forêt. Il leur abat dix chevaliers, en navre sept, s'échappe de la mêlée et revient au galop, l'épée en main. Le comte Bougars de Valence, ayant entendu dire qu'on alloit pendre son ennemi Aucassin, vient de ce côté. Aucassin l'avise, il lève son épée et le frappe sur son heaume si rudement qu'il le lui enfonce sur la tête. Le comte est si étourdi du coup qu'il tombe à terre. Aucassin allonge le bras, le saisit, l'emmène prisonnier par le nasal de son heaume et le conduit à son père.

— Père, fait Aucassin, voici votre ennemi qui vous a tant fait guerre et mal. Voilà vingt ans que dure cette guerre que jamais homme ne put finir.

— Beau fils, dit le père, voilà comment tu dois débuter dans la chevalerie, et ne plus songer à tes folies.

— Père, répond Aucassin, n'allez pas me sermonner, mais tenez votre promesse.

— Hé! quelle promesse, beau fils?

— Quoi! père, l'avez-vous oubliée? Par mon chef, qui que ce soit qui l'oublie, moi je ne la veux oublier; car elle me tient fort au cœur. Or ne m'avez-vous pas promis, quand j'ai pris les armes et que je suis allé à la bataille, que, si Dieu me ramenoit sain et sauf, vous me laisseriez voir Nicolette, ma douce amie, le temps de lui dire deux ou trois mots, et de lui donner un seul baiser? Me l'avez-vous promis? Et je veux que vous me teniez parole.

— Moi! fait le comte, que Dieu ne me vienne en aide si je tiens une pareille promesse. Et si cette fille étoit là, je la ferois brûler vive, et vous-même pourriez avoir grand'peur.

— Est-ce fini? dit Aucassin.

— Si Dieu m'aide, fait le père, oui.

— Certes, fait Aucassin, je suis bien grandement fâché de voir qu'un homme de votre âge ment. — Comte de Valence, je vous ai fait prisonnier?

— Oui, sire, certainement, fait le comte.

— Donnez-moi votre main.

— Sire, volontiers.

Et il met sa main dans celle d'Aucassin.

— Me jurez-vous, dit Aucassin, que tout le temps que vous serez en vie, si vous trouvez

moyen de faire honte à mon père, ou dommage en son corps ou en ses biens, vous ne manquerez pas de le faire?

— Pour Dieu, sire, ne vous moquez pas de moi. Mais mettez-moi à rançon. Vous ne sauriez me demander tant d'or ou d'argent, chevaux ou palefrois, ni vair ni gris, chiens ni oiseaux, que je ne vous les donne.

— Hé! fait Aucassin, ne reconnoissez-vous pas que vous êtes mon prisonnier?

— Sire, oui, je le reconnois.

— Donc, Dieu ne m'aide jamais si je ne vous fais sauter la tête, à moins que vous ne me le juriez.

— Au nom de Dieu, je vous jure tout ce qu'il vous plaira.

Et il jure. Et Aucassin le fait monter sur un cheval, il monte sur un autre, et il le conduit jusqu'à ce qu'il soit en sûreté.

CHANT.

Quand le comte Garin vit bien
Qu'il ne pouvoit par nul moyen
De Nicolette au blanc visage
Détacher son fils Aucassin,

Il crut prudent, en homme sage,
De le mettre en un souterrain
Bien solide, sombre et malsain.
Lorsque, par l'ordre de son père,
Il se voit dans cette misère,
Le jouvenceau se désespère
Et pleure ce que je vous dis :
— Nicolette, ô ma fleur de lys,
O douce amie au blanc visage,
Tu m'es plus douce que raisin
Et que nul fruit, et que breuvage
Servi dans un vase d'or fin.
Un jour je vis un pèlerin
Qui s'en venoit du Limousin :
Il étoit frappé de vertige.
Il gisoit couché dans un lit
Sans voix, sans souffle, déconfit
Et mal en point. Mais, ô prodige!
Près du lit tu vins à passer;
Tu soulevas, sans y penser,
Ta robe et ton manteau d'hermine,
Et ta chemise de blanc lin;
Il aperçut ta jambe fine,
Et fut guéri le pèlerin :
Du lit il se leva sur l'heure
Et retourna, gaillard et sain,
En son pays de Limousin.
Douce amie, ô toi que je pleure,

Imp. A. Salmon Paris

Ma Nicolette, ô mon amour,
Au doux aller, au doux retour,
Au doux maintien, au doux langage,
Aux doux baisers, au doux visage,
Au front blanc plus pur que le jour,
Contre toi quelle âme inhumaine
Pourroit se sentir de la haine?
C'est pour vous que je suis ici
Dans la misère et le souci;
Et quelqu'un de ces jours sans doute,
Las de pleurer et de souffrir,
Sous cette triste et sombre voûte
Je vois qu'il me faudra mourir
Pour vous, amie.

RÉCIT.

Donc, Aucassin fut mis en prison, comme vous l'avez ouï et entendu, et Nicolette étoit d'autre part en sa chambre. C'étoit le temps de l'été, au mois de mai, où les jours sont longs, et les nuits tranquilles et douces. Nicolette étoit couchée sur son lit. Elle vit la lune luire clair par la fenêtre et elle entendit le rossignol chanter dans le jardin, et il lui souvint d'Aucassin, son ami, qu'elle aimoit tant. Elle se mit à réfléchir au comte Garin de Beaucaire qui la

haïssoit cruellement; elle pensa qu'elle ne pouvoit pas rester là, que si quelqu'un la dénonçoit et que le comte Garin vînt à le savoir, il la feroit mourir de male mort. Elle vit que la vieille qui étoit avec elle dormoit. Elle se leva, se vêtit d'un très-bon sarrau de drap de soie qu'elle avoit, prit les draps de son lit et des nappes, les noua ensemble, fit une corde aussi longue qu'elle put, l'attacha au pilier de la fenêtre, et se laissa glisser en bas dans le jardin. Elle prit son vêtement d'une main par devant et de l'autre par derrière, et releva sa robe à cause de la rosée qu'elle vit sur l'herbe, et s'en alla le long du jardin. Elle avoit les cheveux blonds et frisés en petites boucles, et les yeux vairs et riants, et le visage délicat, et le nez haut et bien planté, et les lèvres vermeillettes plus que cerises et que roses au temps de l'été, et les dents blanches et menues, et de petites mamelles dures qui lui soulevoient son vêtement comme si c'étoient deux noix gauges, et elle étoit si mince de la ceinture qu'on eût pu l'enclore en deux mains; et les fleurs des marguerites qu'elle brisoit sous les doigts de ses pieds et qui se renversoient pardessus, paroissoient toutes noires en comparaison de ses pieds et de ses jambes, tant étoit

[illegible]

blanche la fillette. Elle vint à la porte de derrière, la déferma et sortit dans les rues de Beaucaire le long de l'ombre, car la lune étoit brillante. Et elle marcha tant qu'elle arriva à la tour où étoit son ami. La tour étoit flanquée de piliers de loin en loin, et elle se blottit contre l'un des piliers. Elle s'enveloppa de sa mante, et mit sa tête dans une crevasse de la tour, qui étoit vieille. Or, elle entendit Aucassin qui, là dedans, pleuroit et menoit grand deuil et regrettoit sa douce amie qu'il aimoit tant; et quand elle l'eut assez écouté, elle lui parla.

CHANT.

Nicole se tient à cette heure
Bien tristement contre un pilier.
Comment ne pas s'apitoyer
En voyant que son ami pleure?
Or, elle lui dit : — Damoiseau,
Ami noble, vaillant et beau,
Avec vous je ne puis pas feindre.
A quoi vous sert de soupirer,
De vous douloir et de pleurer,
Et de toujours ainsi vous plaindre,
Puisque je ne puis être à vous?
Car vos parents et votre père

Contre moi sont en grand courroux.
Je vais vous quitter, et pour vous
M'enfuir sur la terre étrangère.
Elle se tait, et sur son front
Elle coupe une longue tresse
Qu'elle jette dans la prison.
Aucassin la prend, la caresse,
La baise et la met sur son cœur;
Puis, après ce moment d'ivresse,
Il se remet à sa douleur
Pour son amie.

RÉCIT.

Quand Aucassin entendit Nicolette lui dire qu'elle vouloit s'en aller dans un autre pays, il ne put que se désoler.

— Belle douce amie, fit-il, vous ne vous en irez point, car vous causeriez ma mort. Car le premier qui vous verroit et qui le pourroit vous prendroit aussitôt et vous mettroit dans son lit et feroit de vous sa maîtresse. Et si vous devez entrer en un autre lit que le mien, ne croyez pas que j'attende que j'aie trouvé un couteau pour m'en frapper le cœur et me tuer. Non certes, je n'attendrois pas tant; mais je prendrois mon élan d'aussi loin que je verrois une

muraille ou une pierre, et m'y heurterois si rudement la tête que je me ferois sortir les yeux et éclater la cervelle. Encore aimerois-je mieux mourir de telle mort que d'apprendre que vous êtes dans le lit d'un homme autre que moi.

— Aucassin, fait-elle, je ne crois pas que vous m'aimiez autant que vous le dites; mais moi je vous aime plus que vous ne m'aimez.

— Ma foi! dit Aucassin, belle douce amie, il n'est pas possible que vous m'aimiez autant que je vous aime. La femme ne peut autant aimer l'homme que l'homme fait la femme. Car l'amour de la femme est en son œil et à la pointe de son sein et au bout de l'orteil de son pied; mais l'amour de l'homme est planté dans son cœur et n'en sauroit sortir.

Pendant qu'Aucassin et Nicolette devisoient ainsi, les gardes de la ville venoient le long de la rue, leurs épées tirées sous leurs capes, car le comte Garin leur avoit donné ordre que, s'ils pouvoient se saisir de Nicolette, ils la missent à mort. Et la sentinelle qui étoit sur la tour les vit venir et entendit qu'ils alloient parlant de Nicolette et qu'ils menaçoient de la tuer.

— Dieu! fait-elle, quel dommage s'ils tuoient si belle fillette! Ce seroit une bien bonne

œuvre si je pouvois la prévenir de ne pas se laisser voir et qu'elle s'en gardât. Car s'ils venoient à la tuer, Aucassin, mon damoiseau, en mourroit, ce qui seroit grand'pitié.

CHANT.

Or la sentinelle qui veille
En haut du mur de la prison
Est un preux, courtois, sage et bon;
Et comme il entend à merveille
Ce qu'elle dit à son ami,
Il l'avertit et chante ainsi :
— O jeune fille au doux sourire,
Au gentil corsage avenant,
Tu parles à ton jeune sire,
Qui pour tes yeux s'en va mourant;
J'ai tout entendu. Mais écoute
Le mal que pour toi je redoute.
Garde-toi des soldats : ils ont
Leurs sabres tirés sous leurs capes;
Ils te cherchent, et te tueront
Si soudain tu ne leur échappes.
Prends garde à toi.

RÉCIT.

— Hé! fit Nicolette, que l'âme de ton père et

de ta mère soit en repos, toi qui m'as si gentiment et si courtoisement prévenue. S'il plaît à Dieu, je m'en garderai, et que Dieu m'en garde!

Elle se serre dans sa mante à l'ombre du pilier jusqu'à ce que les soldats aient passé outre, et elle prend congé d'Aucassin. Elle va, et arrive au pied du château. Le mur avoit été rompu, puis réparé; elle monte dessus et fait si bien qu'elle se trouve entre le mur et le fossé. Elle regarde en bas, elle voit le fossé roide et profond et elle a grand'peur.

— Hé! Dieu, fait-elle, douce créature! si je me laisse choir, je me casserai le col, et si je reste là, on me prendra demain et on me brûlera vive. Encore aimé-je mieux mourir ici que si tout le peuple ébahi vient demain me regarder.

Elle fit le signe de la croix sur son visage et se laissa glisser dans le fossé; et quand elle fut au fond, ses beaux pieds et ses belles mains, qui ne savoient ce que c'est que d'être blessés, furent meurtris et écorchés et le sang en sortit en plusieurs endroits, et pourtant elle ne sentit ni mal ni douleur, à cause de la grand'peur qu'elle avoit. Et si elle eut grand'peine à descendre,

elle en eut bien davantage à remonter. Elle pensa qu'il ne faisoit pas bon demeurer là, et elle trouva un pieu aigu que ceux du dedans avoient jeté pour défendre le château. Elle grimpa tout doucement un pied après l'autre, si bien qu'elle arriva en haut bien péniblement. Or, il y avoit une forêt près de là, à deux portées d'arbalète, qui avoit au moins trente lieues de long et de large. Elle étoit pleine de bêtes fauves et de serpents. Elle eut peur d'être dévorée si elle y entroit, et elle songea d'autre part que si on la trouvoit là, on la ramèneroit dans la ville pour la brûler vive.

CHANT.

Quand Nicolette au blanc visage,
A grand'peine et n'en pouvant plus,
Est montée en haut du talus,
Elle est près de perdre courage
Et se prend à prier Jésus.
— Roi de majesté, notre père,
Prenez pitié de ma misère,
Car, hélas! je ne sais que faire.
Si je m'en vais au bois profond,
Là sûrement me mangeront
Les bêtes qui n'y chôment guère.

Si j'attends, on me trouvera
Aussitôt que viendra l'aurore,
Et sur l'heure on me brûlera.
Mais, par Dieu, qu'humblement j'implore,
J'aime encore mieux, tout compté,
Que quelque bête me dévore
Que retourner dans la cité :
Je n'irai mie.

RÉCIT.

Nicolette se désoloit, comme vous l'avez ouï; elle se recommanda à Dieu et marcha tant qu'elle vint à la forêt. Elle n'osa pas s'enfoncer beaucoup, à cause des bêtes fauves et des serpents. Elle se blottit dans un épais buisson et le sommeil la prit, et elle dormit jusqu'au matin, à l'heure où les bergers sortirent de la ville et menèrent leurs bêtes entre le bois et la rivière. Ils se rendirent tous ensemble à une belle fontaine qui étoit au bord de la forêt. Ils étendirent une cape par terre et mirent leur pain dessus. Pendant qu'ils mangeoient, Nicolette s'éveilla aux cris des oiseaux et des pastoureaux, et elle s'avança vers eux.

— Beaux enfants, fit-elle, Dame-Dieu vous aide!

— Dieu vous bénisse! fit l'un d'eux, qui avoit la langue plus déliée que les autres.

— Beaux enfants, connoissez-vous Aucassin, le fils du comte Garin de Beaucaire?

— Oui bien le connoissons-nous.

— Si Dieu vous aide, beaux enfants, dites-lui qu'il y a une bête dans cette forêt, qu'il vienne la chasser, et que s'il pouvoit la prendre, il n'en donneroit pas un membre pour cent marcs d'or, ni pour cinq cents, ni pour rien.

Et ils la regardèrent, et ils la virent si belle, qu'ils en furent tout émerveillés.

— Que je le lui dise? fit celui qui avoit la langue la plus déliée. Malheur à celui qui le lui dira! Vous ne dites que des mensonges, car il n'y a si précieuse bête en cette forêt, ni cerf, ni lion, ni sanglier, dont un des membres vaille plus de deux deniers ou trois au plus; et vous parlez d'une si grosse somme! Malheur à qui vous croit et qui le lui dira! Vous êtes fée. Aussi n'avons-nous cure de votre compagnie, et passez votre chemin.

— Ha! beaux enfants, fit-elle, vous le ferez. La bête a une telle vertu qu'Aucassin sera guéri de son tourment. Et j'ai ici cinq sols dans une bourse. Prenez-les et dites-le-lui, et il faut qu'il

chasse la bête dans trois jours; et si dans trois jours il ne la trouve, jamais ne sera guéri de son tourment.

— Ma foi ! fait-il, nous prendrons les deniers, et s'il vient ici, nous le lui dirons, mais nous ne l'irons pas chercher.

— De par Dieu ! fait-elle.

Puis elle prend congé des pastoureaux et s'en va.

CHANT.

Quand Nicolette au blanc visage
Aux pastoureaux a dit adieu,
D'un pas qui tremble bien un peu
Elle entre sous l'épais feuillage.
Elle s'achemine tout droit
Par un vieux sentier fort étroit
Qui la conduit en un endroit
Où se divisoient plusieurs routes.
Elle s'arrête en ce réduit,
Et là, seulette, elle se mit
A songer, non sans quelques doutes,
Tant l'amour lui trouble l'esprit,
A ce que son ami va faire,
Et s'il l'aime comme il le dit.
Or, pour l'éprouver, elle prit
Des fleurs de lys, de la fougère,

Du gazon où l'herbe fleurit,
Un tapis de mousse nouvelle
Et des feuilles, dont elle fit
Une hutte en tout point si belle,
Que jamais si belle on ne vit.
— Par Dieu, tout vérité, que j'ose
Attester, je jure que si
Mon doux Aucassin vient ici
Et qu'un instant ne s'y repose,
Il ne sera plus mon ami
Ni moi sa mie.

RÉCIT.

Quand Nicolette eut fait la hutte, comme vous l'avez ouï et entendu, bien belle et bien plaisante, elle l'eut bientôt tapissée de fleurs et de feuilles en dehors et en dedans. Elle se cacha tout près de là dans un épais bocage, pour voir ce que feroit Aucassin. Et le bruit se répandit par tout le pays que Nicolette étoit perdue. Les uns dirent qu'elle s'étoit enfuie, et les autres que le comte Garin l'avoit fait mettre à mort. Si quelqu'un en fut joyeux, Aucassin ne le fut guère. Et le comte Garin le fit sortir de prison. Il manda les chevaliers de sa terre et les damoiselles, et fit faire une fête bien belle, pensant

consoler son fils. Alors que la fête étoit le plus brillante, Aucassin alla s'appuyer à une rampe, tout dolent et abattu. Pour si grande que fût la joie, il n'eut pas le cœur de se réjouir, car il ne voyoit pas ce qu'il aimoit. Un chevalier le regarde, vient à lui et lui dit :

— Aucassin, du mal que vous avez moi aussi j'ai souffert. Si vous me voulez croire, je vous donnerai un bon conseil.

— Sire, fait Aucassin, grand merci !

— Montez à cheval, allez vous ébattre au fond de cette forêt. Vous y verrez herbes et fleurs et entendrez les oisillons chanter. Peut-être entendrez-vous aussi telle parole dont mieux vous sera.

— Sire, grand merci : ainsi ferai-je.

Il s'esquive de la salle, descend les degrés, vient à l'écurie où étoit son cheval. Il le fait seller et brider, met le pied à l'étrier, monte et sort du château. Il marcha jusqu'à la forêt et chevaucha tant qu'il vint à la fontaine, et trouva les pastoureaux sur le coup de trois heures après midi. Ils avoient étendu leurs capes sur l'herbe, ils mangeoient leur pain et se réjouissoient.

CHANT.

L'un des bergers se mit à dire :
— Voici venir le jeune sire
Aucassin, notre damoiseau.
Que le bon Dieu lui soit en aide
Et lui fasse trouver remède,
Car vraiment le garcon est beau!
Et la fillette au blanc visage,
A l'œil vair, au mignon corsage,
Étoit belle aussi, par ma foi,
Qui de sa bourse pas trop pleine
Nous a tantôt donné de quoi
Avoir des couteaux dans leur gaîne,
Et des bâtons et des gâteaux,
Et des flûtes et des pipeaux.
Dieu la bénisse!

RÉCIT.

Quand Aucassin ouït les pastoureaux, il se souvint de Nicolette, sa très-douce amie, qu'il aimoit tant, et il pensa qu'elle étoit venue par là. Il éperonne son cheval et vient près d'eux.

— Beaux enfants, que Dieu vous aide!

— Dieu vous bénisse! dit celui qui avoit la langue plus déliée que les autres.

— Beaux enfants, redites-moi la chanson que vous chantiez tantôt.

— Nous ne la redirons mie; au diable celui qui pour vous chantera, beau sire!

— Beaux enfants, ne me connoissez-vous pas?

— Si fait; nous savons bien que vous êtes Aucassin, notre damoiseau. Mais nous ne sommes pas à vous. Nous sommes au comte Garin.

— Beaux enfants, chantez, je vous prie.

— Oh! corbieu! pourquoi chanterions-nous pour vous s'il ne nous plaît pas? Quand il n'y a en ce pays homme si puissant, sauf le comte Garin en personne, qui, s'il trouvoit nos bœufs, nos vaches et nos brebis en son pré et même en ses blés, osât les en chasser, sous peine d'avoir les yeux crevés, pourquoi chanterions-nous pour vous, s'il ne nous plaît pas?

— Que Dieu vous aide, beaux enfants, vous chanterez. Tenez, voilà dix sols que j'ai là dans ma bourse.

— Seigneur, nous prendrons les deniers, mais nous ne chanterons pas. Nous l'avons juré. Mais nous vous ferons un conte, si vous voulez.

— Par Dieu, fait Aucassin, j'aime mieux un conte que rien.

— Or, sire, nous étions tantôt ici, entre

prime et tierce, et nous mangions notre pain à cette fontaine, comme nous faisons maintenant, quand est venue une jeune fille, la plus belle du monde, si belle que nous crûmes voir une fée, et que tout ce bois en a été éclairé. Elle nous a tant donné de son argent que nous lui avons promis que, si vous veniez ici, nous vous dirions d'aller chasser dans cette forêt, qu'il y a là une bête dont, si vous la pouviez prendre, vous ne donneriez pas un membre ni pour cinq cents marcs d'argent, ni pour rien : car la bête a telle vertu que, si vous la pouvez prendre, vous serez guéri de votre tourment. Mais dans trois jours il faut que vous l'ayez prise, et si vous ne l'avez prise d'ici là, jamais vous ne la verrez. Donc, chassez-la, si vous voulez, ou, si vous ne voulez, laissez-la. Mais nous nous sommes bien acquittés de notre promesse envers elle.

— Beaux enfants, fait Aucassin, vous en avez assez dit, et que Dieu me la fasse trouver!

CHANT.

Ces paroles de Nicolette
Qui l'attend et qui s'inquiète

Dans son cœur entrent jusqu'au fond.
Il part, et dans le bois profond
Son cheval au galop l'emporte.
— Pour vous seule je viens au bois,
Ma Nicolette. Que m'importe
Loup sur ses fins, cerf aux abois
Ou sanglier? Quoi que je fasse,
C'est toujours vous que je pourchasse
Et dont partout je suis la trace.
Douce amie, encore une fois
Voir vos yeux, voir votre sourire,
J'en ai le cœur, tant le désire,
Navré d'amour jusqu'à la mort.
Qu'il plaise à Dieu, le père fort,
Qu'une fois je vous voie encor,
Sœur, douce amie!

RÉCIT.

Aucassin va par la forêt, cherchant Nicolette, et son cheval l'emporte à grande allure. Ne croyez pas que les ronces et les épines l'épargnent. Nenni. Mais bien elles lui déchirent ses vêtements, au point qu'il ne pourroit faire un nœud avec ce qui en reste, et le sang lui coule des bras, des jambes et des côtés en plus de vingt endroits, si bien qu'on l'eût suivi à la

trace de son sang qui tomboit sur l'herbe. Mais il songeoit tant à Nicolette, sa douce amie, qu'il ne sentoit ni mal ni douleur. Il erra tout le jour dans la forêt, sans découvrir sa trace. Et quand il vit que le soir venoit, il se mit à pleurer parce qu'il ne trouvoit pas sa douce amie. Il chevauchoit dans une vieille route couverte d'herbe, lorsqu'il rencontra un homme tel que je vais vous le dire. Il étoit grand et merveilleusement laid et hideux. Il étoit chaussé de houseaux et de souliers de cuir de bœuf entourés d'une corde grossière jusque par-dessus les genoux. Il étoit affublé d'une cape à deux envers, et il s'appuyoit sur une grosse massue. Aucassin tomba sur lui à l'improviste, et il eut grand'peur quand soudain il le vit de tout près :

— Beau frère, Dieu t'aide!

— Dieu vous bénisse!

— Par Dieu, que fais-tu ici?

— Que vous importe?

— Rien; je ne vous le demande qu'à bonne intention.

— Mais vous, pourquoi pleurez-vous et menez-vous si grand deuil? Certes, si j'étois aussi riche que vous, rien au monde ne me feroit pleurer.

— Bah! me connoissez-vous?

— Oui, je sais bien que vous êtes Aucassin, le fils du comte, et si vous me dites pourquoi vous pleurez, je vous dirai ce que je fais ici.

— Certes, je vous le dirai bien volontiers. Je suis venu ce matin chasser dans cette forêt. J'avois un lévrier blanc le plus beau du monde; je l'ai perdu et je le pleure.

— Oh! par le cœur de Notre-Seigneur, vous pleurez pour un méchant chien! Bien sot qui vous estimera, quand il n'est si riche seigneur en ce pays qui, si votre père lui en demandoit dix, quinze ou vingt, ne les lui donnât volontiers, et n'en fût heureux. Moi, j'ai le droit de pleurer et de me désespérer.

— Toi? et de quoi, frère?

— Sire, je vous le dirai. J'étois loué à un riche vilain, je conduisois sa charrue attelée de quatre bœufs. Or, il y a trois jours, il m'est arrivé un grand malheur. De mes quatre bœufs, j'ai perdu le meilleur, Rouget, le meilleur de ma charrue. Et je le vais cherchant, et il y a trois jours que je n'ai mangé ni bu, et je n'ose retourner à la ville parce qu'on me mettroit en prison, car je n'ai pas de quoi le payer. Pour tout bien au monde, je ne possède que ce que j'ai sur le corps. J'avois une pauvre vieille

mère : elle n'avoit qu'un matelas, et on le lui a arraché de dessous elle, et maintenant elle est couchée sur la paille nue. J'ai plus de chagrin pour elle que pour moi, car le bien va et vient : si aujourd'hui j'ai perdu, je gagnerai une autre fois; je payerai mon bœuf quand je pourrai, et pour ce je ne pleurerai mie. Tandis que vous, vous pleurez pour un sale chien! Bien sot qui vous plaindra.

— Certes, tu es un bon consolateur, beau frère! Béni sois-tu! Et que valoit ton bœuf?

— Seigneur, on m'en demande vingt sols. Je n'en puis rabattre une seule maille.

— Or, tiens, voici vingt sols que j'ai là dans ma bourse; rachète ton bœuf.

— Sire, grand merci. Que Dieu vous fasse trouver ce que vous cherchez!

Aucassin le quitte, et il chevauche. La nuit étoit belle et douce. Il erra tant qu'il vint à la hutte qui étoit, en dedans et en dehors, en dessus et en dessous, tapissée de fleurs; et elle étoit si belle qu'elle ne pouvoit l'être plus. Quand Aucassin la vit, il s'arrêta tout à coup. La lumière de la lune glissoit dedans.

— O Dieu! fit-il, ici a passé Nicolette, ma douce amie, et c'est elle qui a fait cette hutte de

ses belles mains. Pour l'amour d'elle et sa douceur, je descendrai ici et je me reposerai cette nuit.

Il mit le pied hors de l'étrier pour descendre Le cheval étoit grand et haut. Il songeoit tant à Nicolette, sa très-douce amie, qu'il tomba rudement sur une pierre et qu'il se démit l'épaule. Il se sentit fort blessé, mais il fit autant d'efforts qu'il le put et il attacha, de l'autre main, son cheval à un buisson. Il se tourna sur le côté et vint tout en rampant jusqu'à la hutte. Il regarda par un trou dans l'intérieur, et il vit des étoiles au ciel, et il en vit une plus brillante que les autres, et il dit :

CHANT.

Étoile que la nuit attire,
Petite étoile, je te voi
Étinceler et me sourire :
Ma Nicolette est avec toi.
Sans doute que Dieu, par envie
De sa beauté, me l'a ravie... (1)
. . . . . .

(1) Il y a ici quelques vers déchirés dans le manuscrit.

Quoi qu'il dût arriver de moi
En retombant sur cette terre,
Plût au ciel, qui me désespère,
Que je pusse monter à toi;
Car fussé-je le fils d'un roi,
Vous seriez bien digne de moi,
Sœur, douce amie.

RÉCIT.

Quand Nicolette entendit Aucassin, car elle n'étoit pas loin, elle vint à lui. Elle entra dans la hutte et lui jeta les bras autour du col, et l'embrassa et le baisa.

— Beau doux ami, soyez le bienvenu!

— Et vous, belle douce amie, soyez la bien-trouvée!

Et ils se baisoient et s'entre-baisoient, et douce étoit leur joie.

— Ah! douce amie, j'étois tout à l'heure fort blessé à l'épaule, et maintenant je ne sens ni mal ni douleur, puisque je vous ai retrouvée.

Elle le tâte aussitôt et voit qu'il a l'épaule démise. Elle le manie tant avec ses belles mains, et fait si bien, avec l'aide de Dieu qui aime ceux qui s'aiment, que son épaule se remet à sa place.

Puis elle prend des fleurs, de l'herbe fraîche et des feuilles vertes, le bande avec un pan de sa fine chemise de lin, et il est aussitôt guéri.

— Aucassin, beau doux ami, quoi qu'il advienne de vous, pensez à ce que vous allez faire. Si demain votre père fait fouiller cette forêt, et qu'on nous trouve, quoi qu'on fasse de vous, moi, on me tuera.

— Certes, belle douce amie, j'en aurois une grande douleur; mais, si je puis, on ne vous prendra pas.

Il monte sur son cheval, prend son amie devant lui, et l'embrassant et la baisant, ils se mettent en campagne.

CHANT.

Il quitte la forêt profonde,
Et devant lui, sur son arçon,
Il tient, l'heureux et beau garçon,
Ce qu'il aime le mieux au monde.
Tandis que, de cette façon,
Avec Nicolette il chemine,
S'il la serre sur sa poitrine
Entre ses deux bras amoureux,
S'il lui baise ses blonds cheveux,
Le col, les lèvres et les yeux,

Aisément on se l'imagine.
Or, Nicolette, un peu chagrine,
Lui dit à la fin : — Doux ami,
Où me conduisez-vous ainsi?
Est-ce donc en terre lointaine?
— Douce amie, eh! que sais-je, moi?
Que ce soit par n'importe quoi
Et n'importe où, montagne ou plaine,
Pourvu que je sois avec toi,
D'autre soin ne me mets en peine.
— Ils s'en vont par monts et par vaux,
Par les villes et les hameaux,
Marchant toujours à l'aventure,
Tant qu'au matin lorsqu'il fit clair
Ils arrivèrent à la mer,
Et là quittèrent leur monture
Au bord de l'eau.

RÉCIT.

Aucassin descend de cheval avec sa mie, comme vous l'avez ouï et entendu. Il tient son cheval par la bride et sa mie par la main. Et ils commencent à marcher sur le rivage. Pendant qu'il étoit en telle aise et en tel plaisir, car il avoit avec lui Nicolette, sa douce amie qu'il aimoit tant, une troupe de Sarrasins débarqua

Imp. H. Fichot, Paris

sur le rivage. Ils prirent Nicolette et Aucassin auquel ils lièrent les pieds et les mains, et le jetèrent dans un navire et Nicolette dans un autre. Une tourmente s'éleva qui les sépara. Le navire qui portoit Aucassin courut si bien et si longtemps qu'après maintes aventures (1), il aborda au château de Beaucaire. Et les gens du pays accoururent pour piller le vaisseau. Ils y trouvèrent Aucassin et le reconnurent. Quand ceux de Beaucaire virent leur damoiseau, ils en eurent une grande joie. Son père et sa mère étoient morts. Ils le conduisirent au château et devinrent aussitôt ses vassaux. Et il posséda sa seigneurie en paix.

CHANT.

Aucassin, étant retourné
Dans son beau castel de Beaucaire,
Sur tout un peuple fortuné
Régnoit en seigneur débonnaire;

(1) Il est à peine utile de faire remarquer qu'il y a une lacune en cet endroit. On a cru devoir supprimer un épisode dont le ton grotesque et malséant contrastait trop fortement avec celui du reste de l'ouvrage.

Mais souvent il juroit tout bas,
Qu'il regrettoit bien davantage
Sa Nicolette au blanc visage
Que si tout son beau parentage
Eût passé de vie à trépas.
— Quel lieu du monde, m'amiette,
En ce moment peut te cacher?
Dieu ne fit aucune retraite
Si profonde ni si secrète
Où je ne t'allasse chercher,
Si je pouvois, ma Nicolette,
La découvrir.

RÉCIT.

Maintenant, nous laisserons Aucassin, et nous reviendrons à Nicolette. Le navire où elle se trouvoit appartenoit au roi de Carthage. Or, c'étoit son père. Elle avoit douze frères, tous princes ou rois. Quand ils virent Nicolette si belle, ils lui firent grand honneur et grande fête, et ils lui demandèrent qui elle étoit, car elle leur paroissoit bien noble dame, et de haut rang. Mais elle ne sut leur dire qui elle étoit, car elle avoit été enlevée toute petite enfant. Ils naviguèrent tant, qu'ils arrivèrent enfin sous la cité de Carthage. Et quand Nicolette vit les

murs du château, elle se reconnut et se souvint qu'elle y avoit été nourrie et enlevée toute petite. Mais elle n'étoit pourtant si petite qu'elle ne se souvînt bien qu'elle avoit été nourrie dans la cité.

CHANT.

Donc Nicolette sur le bord
Est débarquée. Et, tout d'abord,
Elle remarque avec surprise
La ville, les murs et le port,
Le château, la place précise
Où toute enfant elle fut prise,
Ce qui la fait encor gémir.
— A quoi me sert-il d'être née
D'aussi grande et noble lignée,
D'être cousine d'un émir
Et fille du roi de Carthage
Pour me voir un jour devenir
L'esclave d'un peuple sauvage?
Ton souvenir, mon Aucassin,
M'aiguillonne et brûle mon sein
D'une si vive et douce flamme
Que je me sens mourir d'amour.
Fasse Dieu, qui connoît mon âme,
Que je te revoie un seul jour,
Que ta bouche baise la mienne

Et qu'entre mes bras je te tienne,
Mon damoiseau !

RÉCIT.

Quand le roi de Carthage entendit Nicolette parler ainsi, il jeta ses bras à son col.

— Belle douce amie, fit-il, dites-moi qui vous êtes. Ne vous défiez pas de moi.

— Seigneur, je suis la fille du roi de Carthage. J'ai été enlevée toute petite enfant, il y a bien quinze ans.

Quand tous ceux de la cour l'entendirent parler de la sorte, ils surent bien qu'elle disoit vrai. Ils lui firent grande fête, et la conduisirent au palais en grand honneur comme une fille de roi. Ils voulurent lui donner pour mari un roi de païens; mais elle ne songeoit guère à se marier. Elle resta là trois ou quatre ans. Elle rêvoit sans cesse par quel moyen elle pourroit aller à la recherche d'Aucassin. Elle se procura une viole dont elle s'apprit à jouer. Comme on vouloit un jour la marier à un puissant roi païen, elle s'esquiva la nuit, vint au port et se retira chez une pauvre femme sur le rivage. Elle prit une herbe qu'elle connoissoit, s'en

oignit la tête et le visage, si bien qu'elle se peignit tout en noir, et elle fit faire un justaucorps, un manteau, une chemise et des braies et se déguisa ainsi en jongleur. Elle prit la viole, alla trouver un marinier et fit si bien qu'il la reçut dans son vaisseau. On déploya les voiles et on navigua tant qu'on arriva sur la terre de Provence. Et Nicolette débarqua, prit sa viole et s'en alla en viellant par le pays et vint au château de Beaucaire où étoit Aucassin.

CHANT.

A Beaucaire, au pied de la tour,
Aucassin vient s'asseoir un jour.
Près de lui, les barons superbes
Sont debout et lui font leur cour.
Il contemple les fleurs, les herbes,
Et sur le bord des clairs ruisseaux
Il entend chanter les oiseaux.
Il se souvient de Nicolette
Et de ses premières amours
Qui durèrent si peu de jours.
Ce temps heureux, il le regrette
Et le regrettera toujours.
Mais voici la blonde Nicole

Qui s'approche, prend sa viole
Et chante ainsi :
— Seigneurs barons,
Ceux de la plaine et ceux des monts,
Vous plaît-il entendre l'histoire
Bien douce, vous pouvez m'en croire,
D'Aucassin, le noble varlet,
Et de Nicolette, sa mie?
D'un cœur si fidèle il l'aimoit
Que, sans retard et sans regret,
Pour son amour donnant sa vie,
Au bois profond il l'a suivie.
Las! un jour un vaisseau païen
Les a menés en esclavage.
D'Aucassin nous ne savons rien.
Mais Nicolette est à Carthage,
Un pays dont son père est roi,
Un grand royaume, sur ma foi!
Il prétend lui donner pour maître
Un mécréant, roi comme lui.
Une autre le prendroit peut-être,
Mais Nicole n'en a souci.
Elle a pour maître et pour ami
Un damoiseau qu'elle a choisi,
Qui l'aime d'un amour extrême
Et d'Aucassin porte le nom.
Elle prend à témoin Dieu même
Qu'au grand jamais pour son baron

Nul homme ne prendra, sinon
Le jeune damoiseau qu'elle aime,
Qu'elle aime tant!

RÉCIT.

Quand Aucassin entendit Nicolette parler de la sorte, il fut bien joyeux. Il la prit à part et lui demanda :

— Beau doux ami, ne savez-vous autre chose de cette Nicolette dont vous venez de chanter la chanson?

— Seigneur, je la connois comme la plus vaillante, la plus gentille et la plus sage qui fut jamais. Elle est fille du roi de Carthage, qui l'a prise en même temps qu'Aucassin et l'a conduite en la cité de Carthage. Quand il a appris que c'étoit sa fille, il lui a fait grand'fête. Or on veut lui donner chaque jour pour mari un des plus puissants rois de toute l'Espagne; mais elle se laisseroit plutôt pendre ou brûler vive que de prendre un mari, tant fût-il riche.

— Ha! beau doux ami, fait le comte Aucassin, si vous vouliez retourner en ce pays pour lui dire de venir me parler, je vous donnerois de mon bien tout ce qu'il vous plairoit d'en de-

mander ou d'en prendre. Et sachez que, pour son amour, je n'ai pas voulu prendre femme, tant fût haut son parage, mais que je l'attends et que je n'aurai jamais d'autre femme qu'elle. Et si j'avois su où la trouver, je n'en serois pas à me mettre à sa recherche.

— Seigneur, fait-elle, si vous me promettiez cela, je l'irois chercher pour vous et pour elle, que j'aime beaucoup.

Il le lui promet, et lui fait donner vingt livres. Elle le quitte, et il se met à pleurer pour la douceur de sa Nicolette. Et quand elle le voit pleurer :

— Seigneur, fait-elle, ne vous désolez pas ainsi. D'ici à peu de temps, je vous l'aurai amenée en cette ville et vous la verrez.

Et quand Aucassin l'entendit parler ainsi, il fut bien joyeux. Elle va par la ville à la maison de la vicomtesse, car le vicomte, son parrain, étoit mort. Elle lui rend visite, lui confie son secret, et la vicomtesse la reconnut et sut bien que c'étoit la Nicolette qu'elle avoit élevée. Elle la fit laver et baigner et reposer chez elle huit jours entiers. Nicolette prit une herbe qui avoit nom *éclaire,* s'en frotta le visage et se rendit aussi belle qu'elle l'avoit jamais été. Elle se

revêtit de riches habits de soie dont la dame avoit à foison. Elle s'assit dans la chambre sur une courte-pointe de drap de soie, appela la dame, et lui dit d'aller chercher Aucassin, son ami. Et la dame fit ainsi. Et quand elle vint au palais, elle trouva Aucassin qui pleuroit et regrettoit Nicolette, sa mie, parce qu'elle tardoit tant à venir; et la dame lui dit :

— Aucassin, ne vous désolez plus, mais venez avec moi, et je vous montrerai la chose que vous aimez le plus au monde, car c'est Nicolette, votre douce amie, qui est venue vous trouver de lointains pays.

Et Aucassin fut heureux.

CHANT.

Or à peine Aucassin apprend
Que son amie au blanc visage
Se trouve dans le voisinage,
S'il est heureux, on le comprend.
Devers le logis de la dame,
D'un pas léger, le ciel dans l'âme,
Soudain il s'en va tout courant.
Il entre dans l'appartement
Où se trouvoit sa bien-aimée.

Sitôt qu'elle voit son ami,
Elle saute en pieds, court à lui,
Et, tremblante et demi-pâmée,
Elle vient tomber sur son cœur.
Si vous doutez qu'avec bonheur
Il l'y reçût, voyez l'image.
Puis, retrouvant ce fin corsage,
Ces doux yeux et ce blanc visage,
Jugez comme il les caressa!...
Cette nuit ainsi se passa.
Mais quand le jour vint à se faire,
Bien et dûment il l'épousa
Et la fit dame de Beaucaire.
— Donc ils menèrent de longs jours
Filés d'azur, d'or et de soie.
Si l'amant, avec ses amours,
En ce monde eut sa part de joie,
Son amante eut la sienne aussi.
Dieu vous en donne autant! Ainsi
Finit le conte.

FIN.

C'EST

D'AUCASSIN

ET DE

NICOLETE

C'EST

D'AUCASSIN

ET DE

NICOLETE

Qui vauroit bons vers oir
Del deport du viel caitif
De deus biaus enfans petis,
Nicholete & Aucaſſin,
Des grans paines qu'il soufri,
Et des proueces qu'il fiſt
Por s'amie o le cler vis?
Dous eſt li cans, biaus li dis,
Et cortois & bien aſſis :
Nuls hom n'eſt ſi esbahis,
Tant dolans ni entrepris,
De grant mal amaladis,
Se il l'oit, ne ſoit garis
Et de joie resbaudis,
Tant par eſt douce.

Or dient & content & fablent. II.

Que li quens Bougars de Valence faifoit guere au conte Garin de Biaucaire fi grande & fi merveleufe & fi mortel qu'il ne fuft uns feuls jors ajornés qu'il ne fuft as portes & as murs & as bares de le vile a cent chevaliers & a dis mile fergens a pié & a ceval; fi li argoit fa terre & gaftoit fon pais & ocioit fes homes. Li quens Garins de Biaucaire eftoit vius & frales; fi avoit son tans trefpaffé. Il n'avoit nul oir, ne fil, ne fille, fors un feul vallet : cil eftoit teus con je vous dirai. Aucaflins avoit a non li damoifiaus; biaus eftoit & gens & grans & bien tailliés de ganbes & de piés & de cors & de bras. Il avoit les caviaus blons & menus recercelés, & les eus vairs & rians, & le face clére & traitice, & le nés haut & bien aflis, & fi eftoit enteciés de bones teces qu'en lui n'en avoit nule mauvaise, fe bone non; mais fi eftoit foupris d'amor, qui tout vaint, qu'il ne voloit eftre cevaliers ne les armes prendre, n'aler au tornoi, ne faire point de quanque il deuft. Ses pére & fe mére li difoient :

— Fius, car pren tes armes, fi monte el ceval, fi deffent te terre & aie tes homes; s'il te voient entr'eus, fi defenderont il mius lor cors & lor avoirs & te tere & le miue.

— Pére, fait Aucaflins, qu'en parlés vos ore? ja

Dius ne me doinſt riens que je li demant quant ére chevaliers, ne monte a ceval, ne que voiſe a eſtor ne a bataille la u je fiére cevalier ni autres mi, ſe vos ne me donés Nicholete me douce amie que je tant aim.

— Fius, fait li péres, ce ne poroit eſtre. Nicholete laiſe eſter, que ce eſt une caitive qui fu amenée d'eſtrange terre; ſi l'acata li viſquens de ceſte vile as Saraſins, ſi l'amena en ceſte vile; ſi l'a levée & bautiſie & faite ſa fillole; ſi li donra un de ces jors un baceler qui du pain li gaaignera par honor. De ce n'as tu que faire. Et ſe tu fenme vius avoir, je te donrai le file a un roi u a un conte. Il n'a ſi rice home en France, ſe tu vius ſa fille avoir, que tu ne l'aies.

— Avoi! péres, fait Aucaſſins, ou eſt ore ſi haute honors en terre, ſe Nicolete ma trés douce amie l'avoit, qu'ele ne fuſt bien enploiie en li? S'ele eſtoit enpereris de Colſtentinoble u d'Alemaigne, u roine de France u d'Engletere, ſi aroit il aſſés peu en li, tant eſt france & cortoiſe & debonaire & entecie de toutes bones teces.

Or ſe cante. III.

Aucaſſins fu de Biaucaire
D'un caſtel de bel repaire.
De Nicole le bien faite

Nuls hom ne l'en puet retraire,
Que ſes péres ne l'i laiſſe;
Et ſa mére le manace :
— Di va! faus, que veus tu faire?
Nicolete eſt cointe & gaie;
Jetée fu de Cartage,
Acatée fu d'un Saiſne.
Puis qu'a moullier te vius traire,
Prenc feme de haut parage.
— Mére, je n'en puis el faire :
Nicolete eſt debonnaire;
Ses gens cors & ſon viaire,
Sa biautés le cuer m'eſclaire;
Bien eſt drois que s'amor aie,
Que trop eſt douce.

Or dient & content & ſablent. IV.

Quant li quens Garins de Biaucaire vit qu'il ne poroit Aucaſſin ſon fil retraire des amors Nicolete, il traiſt au viſconte de le vile qui ſes hon eſtoit, ſi l'apela :

— Sire viſquens, car oſtés Nicolete voſtre filole; que la tere ſoit maleoite dont ele fu amenée en ceſt pais! car par li perc jou Aucaſſin, qu'il ne veut eſtre chevaliers, ne faire point de quanque faire doie. Et ſaciés bien que ſe je le puis avoir, que je l'arderai en un fu, & vous meiſmes porés avoir de vos tote peor.

— Sire, fait li viſquens, ce poiſe moi qu'il i va ne

qu'il i vient ne qu'il i parole. Je l'avoie acatée de mes deniers, ſi l'avoie levée & bautiſie & faite ma filole, ſi li donaſſe un baceler qui du pain li gaegnaſt par honor : de ce n'euſt Aucaſſins vos fius que faire. Mais puiſque voſtre volentés eſt & vos bons, je l'envoierai en tel tere & en tel pais que jamais ne le verra de ſes eus.

— Or gardés vous, fait li quens Garins; grans maus vos en porroit venir.

Il ſe departent. Et li viſquens eſtoit molt rices hom; ſi avoit un rice palais, par devers un gardin; en une canbre la fiſt metre Nicolete en un haut eſtage, & une vielle aveuc li por conpagnie & por ſoiſté tenir, & s'i fiſt metre pain & car & vin & quanque meſtiers lor fu. Puis ſi fiſt l'uis ſeeler c'on n'i peuſt de nule part entrer ne iscir, fors tant qu'il i avoit une feneſtre par devers le gardin aſſés petite, dont il lor venoit un peu d'eſſor.

Or ſe cante. v.

Nicole eſt en priſon miſe
En une canbre vautie,
Ki faite eſt par grant deviſſe,
Painturée a miramie.
A la feneſtre marbrine
La s'apoia la meſcine.
Ele avoit blonde la crigne
Et bien faite la ſorcille;

La face clére & traitice :
Ainc plus bele ne veiſtes.
Eſgarda par le gaudine,
Et vit la roſe eſpanie,
Et les oiſiaus qui ſe crient.
Dont ſe clama orphenine.
— Aimi! laſſe moi! caitive!
Por coi fui en priſon miſſe?
Aucaſſins, damoiſiaus ſire,
Ja fui jou li voſtre amie,
Et vos ne me haés mie.
Por vos fui en priſon miſſe
En ceſte canbre vautie
U je trai molt male vie;
Mais par Diu le fil Marie!
Longement n'i ferai mie
Se jel puis faire.

Or dient & content & fablent. VI.

Nicolete fu en priſon, ſi que vous avés oi & entendu, en le canbre. Li cris & le noiſe ala par tote le terre & par tot le pais que Nicolete eſtoit perdue. Li auquant dient qu'ele eſt fors de la terre, & li auquant dient que li quens Garins de Biaucaire l'a faite mordrir. Qui qu'en euſt joie, Aucaſſins n'en fu mie liés; ains traiſt au viſconte de la vile, ſi l'apela :

— Sire viſquens, c'avés vos fait de Nicolete ma trés douce amie, le riens en tot le mont que je

plus amoie? Avés le me vos tolue ne enblée? Saciés bien que ſe je en muir, faide vous en ſera demandée; & ce ſera bien drois, que vos m'arés ocis a vos deus mains : car vos m'avés tolu la riens en ceſt mont que je plus amoie.

— Biaus ſire, fait li viſquens, car laiſciés eſter. Nicolete eſt une caitive que j'amenai d'eſtrange terre; ſi l'acatai de mon avoir a Saraſins; ſi l'ai levée & bautiſie & faite ma fillole; ſi l'ai nourie, ſi li donaſce un de ces jors un baceler qui del pain li gaegnaſt par honor : de ce n'avés vos que faire. Mais prendés le fille a un roi ou a un conte Enſeurquetot, que cuideriés vous avoir gaegnié, ſe vous l'aviés aſognentée ne miſe a vo lit? Mout i ariés peu conquis, car tos les jors du ſiecle en ſeroit vo arme en infer, qu'en paradis n'enterriés vos ja.

— En paradis qu'ai je a faire? je n'i quier entrer, mais que j'aie Nicolete ma trés douce amie que j'aim tant. Qu'en paradis ne vont fors teus gens con je vous dirai : il i vont cil viel preſtre & cil viel clop & cil manke qui tote jor & tote nuit crapent devant ces auteus & en ces viés croutes, & cil a ces viés capes eréſes & a ces viés tateceles veſtues, qui ſont nu & decaus & eſtrumelé, qui moeurent de faim & de ſoi & de froit & de meſaiſes. Icil vont en paradis; aveuc ciaus n'ai jou que faire. Mais en infer voil jou aler : car en infer vont li bel clerc & li bel cevalier qui ſont mort as tornois & as rices

guerres, & li buen ſergant & li franc home. Aveuc ciaus voil jou aler. Et s'i vont les beles dames cortoiſes, que eles ont deus amis ou trois avoc leur barons. Et s'i va li ors & li argens, & li vairs & li gris, & ſi i vont herpeor & jogleor & li roi del ſiecle. Avec ciaus voil jou aler, mais que j'aie Nicolete ma trés douce amie aveuc mi.

— Certes, fait li viſquens, por nient en parlerés, que jamais ne le verrés; & ſe vos i parlés & vos péres le ſavoit, il arderoit & mi & li en un fu, & vos meiſmes porriés avoir toute paor.

— Ce poiſe moi, fait Aucaſſins.

Si ſe depart del viſconte dolans.

Or ſe cante. VII.

Aucaſſins s'en eſt tornés
Molt dolans & aboſmés.
De s'amie o le vis cler
Nus ne le puet conforter,
Ne nul bon conſel doner.
Vers le palais eſt alés,
Il en monta les degrés;
En une canbre eſt entrés,
Si començа a plorer,
Et grand dol a demener,
Et s'amie a regreter :
— Nicolete, biaus eſters,
Biaus venirs & biaus alers,

Biaus deduis & dous parlers,
Biaus borders & biaus jouers,
Biaus baiſiers, biaus acolers,
Por vos ſui ſi adolés
Et ſi malement menés
Que je n'en cuit vis aler,
Suer douce amie!

Or dient & content & ſablent VIII.

Entreus que Aucaſſins eſtoit en le canbre & il regretoit Nicolete s'amie, li quens Bougars de Valence, qui ſa guerre avoit a furnir, ne s'oublia mie, ains ot mandé ſes homes a pié & a ceval. Si traiſt au caſtel por aſalir. Et li cris liéve & la noiſe; & li cevalier & li ſerjant s'arment & qeurent as portes & as murs por le caſtel desfendre. Et li borgois montent as aleoirs des murs, ſi jetent quarriaus & peus aguiſiés. Entroeus que li aſaus eſtoit grans & pleniers, & li quens Garins de Biaucaire vint en la canbre u Aucaſſins ſaiſoit deul & regretoit Nicolete ſa trés douce amie que tant amoit :

— Ha! fius, fait il, con par es caitis & maleurous, que tu vois c'on aſſaut ton caſtel tot le mellor & le plus fort, & faces, ſe tu le pers, que tu es deſiretés! Fius, car pren les armes & monte u ceval & defen te tere, & ajue tes homes & va a l'eſtor. Ja n'i fiéres tu home ni autres ti. S'il te voient entr'aus, ſi deffenderont il mius lor avoir & lor

cors & te tere & le miue; & tu ies ſi grans & ſi fors que bien le pues faire, & faire le dois.

— Pére, fait Aucaſſins, qu'en parlés vous ore? Ja Dius ne me doinſt riens que je li demant quant ére chevaliers, ne monte el ceval, ne voiſe en eſtor la u je fiére chevalier ne autres mi, ſe vos ne me donés Nicolete me douce amie que je tant aim.

— Fius, diſt li pére, ce ne puet eſtre : ançois ſofferoie je que je feuſſe tout deſiretés, & que je perdiſſe quanques g'ai, que tu ja l'euſes a mollier ni a eſpouſe.

Il s'en torne. Et quant Aucaſſins l'en veit aler, il le rapela.

— Péres, fait Aucaſſins, venés avant : je vous ferai bons couvens.

— Et queus, biaus fius?

— Je prendrai les armes, s'irai a l'eſtor par teus covens que ſe Dius me ramaine ſain & ſauf, que vos me lairés Nicolete ma douce amie tant veir que j'aie deus paroles ou trois a li parlées & que je l'aie une ſeule fois baiſie.

— Je l'otroi, fait li péres.

Il le creante & Aucaſſin fait lié.

Or ſe cante. IX.

Aucaſſins ot du baiſier
Qu'il ara au repairier :

Por cent mile mars d'or mier
Ne le fefift on fi lié.
Garnemens demanda ciers :
On li a aparelliés.
Il veft un auberc dublier,
Et laça l'iaume en fon cief,
Çainft l'efpée au poin d'or mier;
Si monta for fon deftrier,
Et prent l'efcu & l'efpiel;
Regarda andeus fes piés :
Bien li fiffent es eftriers;
A mervelle fe tint ciers.
De s'amie li fovient,
S'efperona le deftrier.
Il li cort molt volentiers;
Tot droit a le porte ent vient
A la bataille.

Or dient & content. x.

Aucaffins fu armés for fon ceval fi con vos avés oi & entendu. Dius! con li fift li efcus au col, & li hiaumes u cief, & li renge de s'efpée for le feneftre hance! Et li vallès fu grans & fors & biaus & gens & bien fornis, & li cevaus for quoi il fift rades & corans, & li vallès l'ot bien adrecié par mi la porte. Or ne quidiés vous qu'il penfaft n'a bues, n'a vaces, n'a civres prendre, ne qu'il ferift chevalier ne autres lui. Nenil nient, onques ne l'en fovint; ains penfa

tant a Nicolete ſa douce amie qu'il oublia ſes reſnes & quanques il dut faire; & li cevaus qui ot ſenti les eſperons l'enporta parmi le preſſe, ſi ſe lance trés entremi ſes anemis; & il getent les mains de toutes pars, ſi le prendent, ſi le deſſaiſiſent de l'eſcu & de la lance, ſi l'en mainent tot eſtrouſement pris, & aloient ja porparlant de quel mort il le feroient morir; & Aucaſſins l'entendi.

— Ha! Dius, fait il, douce creature! ſont çou mi anemi mortel qui ci me mainent, & qui ja me cauperont le teſte? & puis que j'arai la teſte caupée, jamais ne parlerai a Nicolete me douce amie que je tant aim. Encore ai je ci une bonne eſpée, & ſiec ſor bon deſtrier ſejorné; ſe or ne me deffent por li, onques Dius ne li ait ſe jamais m'aime!

Li vallès fu grans & fors, & li cevaus ſor quoi il ſiſt fu remuans; & il miſt le main a l'eſpée, ſi comence a deſtre & a ſeneſtre, & caupe helmes & naſeus & puins & bras, & fait un caple entor lui autreſi con li ſenglers quant li cien l'aſalent en le foreſt; ſi qu'il lor abat dis chevaliers & navre set, & qu'il ſe jete tot eſtroséement de le preſe, & qu'il s'en revient les galopiaus arriére, s'eſpée en ſa main. Li quens Bougars de Valence oi dire c'on penderoit Aucaſſin ſon anemi, ſi venoit cele part; & Aucaſſins ne le meſcoiſi mie : il tint l'eſpée en la main, ſi le fiert parmi le hiaume ſi qu'il li enbare el cief. Il fu ſi eſtonés qu'il cai a terre; & Aucaſſins

tent le main, ſi le prent & l'en maine pris par le naſel del hiame, & le rent a ſon pére.

— Pére, fait Aucaſſins, veſci votre anemi qui tant vous a guerroié & mal fait; vint ans ja dure ceſte guerre, onques ne pot ieſtre acievée par home.

— Biaus fius, fait li pére, tés enfances devés vos faire, nient baer a folie.

— Pére, fait Aucaſſins, ne m'alés mie ſermonant, mais tenés moi mes covens.

— Ba! quez covens, biaus fius?

— Quoi! pére, avés les vos obliés? Par mon cief! qui que les oblit, je nes voil mie oblier, ains me tient molt au cuer. Or ne m'euſtes vos en covent que quant je pris les armes & j'alai a l'eſtor, que ſe Dius me ramenoit ſain & ſauf, que vos me lairiés Nicolete ma douce amie tant veir que j'aroie parlé a li deus paroles ou trois, & que je l'aroie une fois baiſie? Ce m'euſtes vos en covent, & ce voil je que vos me tenés.

— Jo! fait li péres, ja Dius ne m'ait quant ja covens vos en tenrai. Et s'ele eſtoit ja ci, je l'arderoie en un fu, & vos meiſmes porriés avoir tote paor.

— Eſt ce tote la fins? fait Aucaſſins.

— Si m'ait Dius, fait li péres, oil.

— Certes, fait Aucaſſins, je ſui molt dolans quant hom de voſtre eage ment. Quens de Valence, fait Aucaſſins, je vos ai pris?

— Sire, voire, fait avez, fait li quens.

— Bailiés ça voſtre main, fait Aucaſſins.

— Sire, volentiers.

Il li met ſe main en la ſiue.

— Ce m'afiés vos, fait Aucaſſins, que a nul jor que vos aiés a vivre ne porrés men pére faire honte ne deſtorbier de ſen cors ne de ſen avoir, que vos ne li faciés.

— Sire, por Diu! fait il, ne me gabés mie; mais metés moi a rançon : vos ne me ſarés ja demander or ni argent, cevaus ne palefrois, ne vair ne gris, ciens ne oiſiaus, que je ne vos doinſe.

— Coment! fait Aucaſſins, ene conniſſiés vos que je vos ai pris?

— Sire, oie, fait li quens Bougars.

— Ja Dius ne m'ait, fait Aucaſſins, ſe vos ne le m'afiés, ſe je ne vous fac ja cele teſte voler.

— E non Du! fait il, je vous afie quanque il vous plaiſt.

Il li afie; & Aucaſſins le fait monter ſor un ceval, & il monte ſor un autre, ſi le conduiſt tant qu'il fu a sauveté.

Or ſe cante. XI.

Quant or voit li quens Garins
De ſon enfant Aucaſſin,
Qu'il ne pora departir
De Nicolete au cler vis,

En une prifon l'a mis
En un celier softerin
Qui fu fais de marbre bis.
Quant or i vint Aucaffins,
Dolans fu, ainc ne fu fi.
A dementer fi fe prift
Si con vos porrés oir :
— Nicolete, flors de lis,
Douce amie o le cler vis,
Plus es douce que roifins
Ne que foupe en maferin.
L'autrier vi un pelerin :
Nés eftoit de Limofin,
Malades de l'efvertin;
Si gifoit ens en un lit,
Mout par eftoit entrepris,
De grant mal amaladis.
Tu paffas devant fon lit,
Si foulevas ton train
Et ton peliçon ermin,
La cemiffe de blanc lin,
Tant que ta ganbete vit :
Garis fu li pelerins,
Et tos fains, ainc ne fu fi;
Si fe leva de fon lit,
Si rala en fon pais,
Sains & faus & tos garis.
Doce amie, flors de lis,
Biaus alers & biaus venirs,
Biaus jouers & biaus bordirs,
Biaus parlers & biaus delis,

Dous baifiers & dous fentirs,
Nus ne vos poroit hair.
Por vos fui en prifon mis
En ce celier foufterin
U je fac mout male fin :
Or m'i convenra morir
Por vos, amie.

Or dient & content & fabloient. XII.

Aucaffins fu mis en prifon fi com vos avés oi & entendu, & Nicolete fu d'autre part en le cambre. Ce fu el tans d'efté, el mois de mai, que li jor font caut, lonc & cler, & les nuis coies & feries. Nicolete jut une nuit en fon lit, fi vit la lune luire cler par une feneftre, & fi oi le lorfeilnol canter en garding, fi li sovint d'Aucaffin fon ami qu'ele tant amoit. Ele fe comença a porpenfer del conte Garin de Biaucaire qui de mort le haoit; fi fe penfa qu'ele ne remanroit plus ilec, que s'ele eftoit acufée & li quens Garins le favoit, il le feroit de male mort morir. Ele fenti que li vielle dormoit qui aveuc li eftoit. Ele fe leva, fi vefti un bliaut de drap de soie que ele avoit molt bon, fi prift dras de lit & touailes, fi noua l'un a l'autre, fi fift une corde fi longe conme ele pot, fi le noua au piler de le feneftre, fi s'avala contreval le gardin; & prift fe vefture a l'une main devant & a l'autre deriére, fi s'efcorça por le

roufée qu'ele vit grande for l'erbe, fi s'en ala aval le gardin. Ele avoit les caviaus blons & menus recercelés, & les eus vairs & rians, & le face traitice, & le nés haut & bien affis, & les levretes vermellettes plus que n'eft ceriffe ne rofe el tans d'efté, & les dens blans & menus; & avoit les mameletes dures qui li fouflevoient fa vefteure aufi com ce fuiffent deus nois gauges; & eftoit graille parmi les flans, qu'en vos deus mains le peufciés enclorre; & les flors des margerites qu'ele ronpoit as orteus de fes piés, qui li giffoient for le menuiffe du pié par defeure, eftoient droites noires avers fes piés & fes ganbes, tant par eftoit blance la mefcinete. Ele vint au poftic, fi le deffrema, fi s'en ifci parmi les rues de Biaucaire par devers l'onbre, car la lune luifoit molt clére, & erra tant qu'ele vint a le tor u fes amis eftoit. Li tors eftoit faelée de lius en lius, & ele fe quatift delés l'un des pilers, fi s'eftraint en fon mantel, fi mift fen cief parmi une creveure de la tor qui vielle eftoit & anciienne, fi oi Aucaffin qui la dedens plouroit & faifoit mot grant dol & regretoit fe douce amie que tant amoit; & quant ele l'ot affés efcouté, fi commença a dire.

Or fe cante. XIII.

Nicolete o le vis cler
S'apoia a un piler,

S'oi Aucaſſin plourer
Et s'amie regreter.
Or parla, diſt ſon penſer :
— Aucaſſins, gentius & ber,
Frans damoiſiaus honorés,
Que vos vaut li dementer,
Li plaindres ne li plurers,
Quant ja de moi ne gorés?
Car voſtres péres me het,
Et treſtos vos parentés.
Por vous paſſerai le mer,
S'irai en autre regné.
De ſes caviaus a caupés,
La dedens les a rués.
Aucaſſins les priſt, li ber,
Si les a molt honerés,
Et baiſiés & acolés;
En ſen ſain les a boutés.
Si recomence a plorer,
Tout por s'amie.

Or dient & content & fabloient. XIV.

Quant Aucaſſins oi dire Nicolete qu'ele s'en voloit aler en autre pais, en lui n'ot que courecier.

— Bele douce amie, fait il, vos n'en irés mie, car dont m'ariés vos mort; & li premiers qui vos verroit ne qui vos porroit, il vos prenderoit lues & vos meteroit a ſon lit, ſi vos aſoignenteroit; & puis que vos ariiés jut en lit a home, s'el mien non,

or ne quidiés mie que j'atendiſſe tant que je trovaſſe coutel dont je me peuſce ferir el cuer & ocirre. Naie voir, tant n'atenderoie je mie, ains m'eſquelderoie de ſi lonc que je verroie une maiſiére u une biſſe pierre, ſi hurteroie ſi durement me teſte que j'en feroie les eus voler, & que je m'eſcerveleroie tos. Encore aimeroie je mius a morir de ſi faite mort, que je feuſce que vos euſciés jut en lit a home, s'el mien non.

— Aucaſſins, fait ele, je ne quit mie que vous m'amés tant con vos dites; mais je vous aim plus que vos ne faciés mi.

— Avoi! fait Aucaſſins, bele douce amie, ice ne porroit eſtre que vos m'amiſſiés tant que je fac vos. Fenme ne puet tant amer l'oume con li hom fait le fenme : car li amors de le fenme eſt en ſon oeil & en ſon le cateron de ſa mamele & en ſon l'orteil del pié; mais li amors de l'oume eſt ens el cur plantée dont ele ne puet iſcir.

La u Aucaſſins & Nicolete parloient enſanble, & les eſcargaites de le vile venoient tote une rue, s'avoient les eſpées traites deſos les capes, car li quens Garins lor avoit conmandé que ſe il le pooient prendre qu'il l'oceſiſſent; & li gaite qui eſtoit ſor le tor les vit venir, & oi qu'il aloient de Nicolete parlant, & qu'il le maneçoient a occirre.

— Dius! fait il, con grans damages de ſi bele meſcinete s'il l'ocient! Et molt feroit grans au-

mofne fi je li pooie dire, par quoi il ne s'aperceufcent & qu'ele s'en gardaft; car fe l'ocient, dont iert Aucaffins, mes damoifiaus, mors, dont grans damages ert.

Or fe cante. XV.

Li gaite fu mout vaillans,
Preus & cortois & façans;
Si a comencié uns cans
Ki biaus fu & avenans :
— Mefcinete o le cuer franc,
Cors as gent & avenant,
Le poil blont & reluifant,
Vairs les eus, ciére riant :
Bien le voi a ton fanblant,
Parlé as a ton amant
Qui por toi fe va morant.
Jel te di, & tu l'enten :
Garde toi des fouduians
Ki par ci te vont querant,
Sous les capes les nus brans;
Forment te vont maneçant :
Toft te feront meffeant,
S'or ne t'i gardes.

Or dient & content & fabloient. XVI.

— Hé! fait Nicolete, l'ame de ten pére & de te mére foit en beneoit repos, quant fi belement & fi

cortoiſement le m'as ore dit! Se Diu plaiſt, je m'en garderai bien, & Dius m'en gart!

Elle s'eſtraint en ſon mantel en l'onbre del piler, tant que cil furent paſſé outre, & ele prent congié a Aucaſſin; ſi s'en va tant qu'ele vint au mur del caſtel. Li murs fu depeciés, s'eſtoit rehordés, & ele monta defeure, ſi fiſt tant qu'ele fu entre le mur & le foſſé, & ele garda contreval, ſi vit le foſſé molt parfont & molt roide : s'ot molt grand poor.

— Hé! Dius, fait ele, douce creature! ſe je me lais cair, je briſerai le col; & ſe je remain ci, on me prendera demain, ſi m'ardera on en un fu. Encor aime je mix que je muire ci que tos li pules me regardaſt demain a merveilles.

Ele ſegna ſon cief, ſi ſe laiſſa glacier aval le foſſé, & quant ele vint u fons, ſi bel pié & ſes beles mains, qui n'avoient mis apris c'on les bleçaſt, furent quaiſſies & eſcorcies, & li ſans en ſali bien en doze lius; & neporquant ele ne ſanti ne mal ne dolor, por le grant paor qu'ele avoit. Et ſe ele fu en paine de l'entrer, encor fu ele en forceur de l'iſcir. Ele ſe penſa qu'ileuc ne faiſoit mie bon demorer, & trova un pel aguiſié que cil dedens avoient jeté por le caſtel deffendre. Si fiſt pas un avant l'autre, tant qu'ele ſi monta, tout a grans paines, qu'ele vint defeure. Or eſtoit li forès près a deus arbaleſtrées, qui bien duroit trente liues de lonc & de lé, ſi i avoit beſtes ſauvages & ſerpentine. Ele ot paor que

s'ele i entroit, qu'eles ne l'oceſiſcent. Si ſe repenſa que s'on le trovoit ileuc, c'on le remenroit en le vile por ardoir.

Or ſe cante. XVII.

Nicolete o le vis cler
Fu montée le foſſé,
Si ſe prent a dementer,
Et Jheſum a reclamer.
— Péres, rois de maiſté,
Or ne ſai quel part aler :
Se je vois u gaut ramé,
Ja me mengeront li lé,
Li lion & li ſengler
Dont il i a grant plenté;
Et ſe j'atent le jor cler
Que on me puiſt ci trover,
Li fus ſera alumés
Dont mes cors iert embraſés.
Mais, par Diu de maiſté!
Encor aim jou mius aſſés
Que me mengucent li lé,
Li lion & li ſengler,
Que je voiſſe en la cité :
Je n'irai mie.

Or dient & content & fabloient. XVIII.

Nicolete ſe dementa molt, ſi com vos avés oi; elle ſe conmanda a Diu, ſi erra tant qu'ele vint en

le foreſt. Ele n'oſa mie parſont entrer por les beſtes ſauvages & por le ſerpentine, ſi ſe quatiſt en un eſpès buiſſon, & ſoumaus li priſt, ſi s'endormi duſqu'au demain a haute prime, que li paſtorel iſcirent de la ville, & jetérent lor beſtes entre le bos & la riviére. Si ſe traient d'une part a une molt bele fontaine qui eſtoit au cief de la foreſt, ſi eſtendirent une cape, ſe miſſent lor pain ſus. Entreus qu'il mengoient, & Nicolete s'eſveille au cri des oiſiaus & des paſtoriaus, ſi s'enbati ſor aus.

— Bel enfant, fait ele, Dame Dius vos i ait!

— Dius vos benie! fait li uns qui plus fu enparlés des autres.

— Bel enfant, fait ele, coniſſiés vos Aucaſſin le fil le conte Garin de Biaucaire?

— Oil, bien le couniſçons nos.

— Se Dius vos ait, bel enfant, fait ele, dites li qu'il a une beſte en ceſte foreſt, & qu'il le viegne cacier, & s'il l'i puet prendre, il n'en donroit mie un membre por cent mars d'or, ne por cinc cenz, ne por nul avoir.

Et cil le regardent, ſi le virent ſi bele qu'il en furent tot eſmari.

— Je li dirai? fait cil qui plus fu enparlés des autres; de hait ait qui ja en parlera ne qui ja li dira! C'eſt fantoſmes que vos dites, qu'il n'a ſi ciére beſte en ceſte foreſt, ne cierf, ne lion, ne ſengler, dont uns des membres vaille plus de deus

deniers u de trois au plus; & vos parlés de ſi grant avoir! Mal dehait qui vos en croit, ne qui ja li dira! Vos eſtes fée, ſi n'avons cure de vo compagnie, mais tenés voſtre voie.

— Ha! bel enfant, fait elle, ſi ferés : le beſte a tel mecine que Aucaſſins ert garis de ſon mehaing. Et j'ai ci cinc ſols en me borſe : tenés, ſe li dites; & dedens trois jors li covient cacier, & ſe il dens trois jors ne le trove, jamais n'iert garis de ſon mehaig.

— Par foi! fait il, les deniers prenderons nos, & s'il vient ci, nos li dirons, mais nos ne l'irons ja quere.

— De par Diu! fait ele.

Lors prent congié as paſtoriaus, ſi s'en va.

Or ſe cante. XIX.

Nicolete o le cler vis
Des paſtoriaux ſe parti.
Si acoilli ſon cemin
Trés parmi le gaut foilli,
Tout un viés ſentier anti,
Tant qu'a une voie vint
U aforkent ſet cemin
Qui s'en vont par le pais.
A porpenſer or ſe priſt
Qu'eſprovera ſon ami,
Se l'aime ſi com il diſt.

Ele prift des flors de lis,
Et de l'erbe du garris,
Et de le foille autrefi,
Une bele loge en fift :
Ainques tant gente ne vi.
Jure Diu qui ne menti,
Se par la vient Aucaffins,
Et il, por l'amor de li,
Ne s'i repofe un petit,
Ja ne fera fes amis,
N'ele s'amie.

Or dient & content & fabloient. xx.

Nicolete eut faite le loge fi com vos avés oi & entendu, mout bele & mout gente; fi l'ot bien forrée dehors & dedens de flors & de foilles; fi fe repuft delés le loge en un efpès buifon por favoir que Aucaffins feroit. Et li cris & li noife ala par tote le tere & par tot le pais que Nicolete eftoit perdue. Li auquant dient qu'ele en eftoit fuie, & li autre dient que li quens Garins l'a faite murdrir. Qui qu'en euft joie, Aucaffins n'en fu mie liés. Et li quens Garins fes péres le fift metre hors de prifon. Si manda les chevaliers de le tere & les damoifeles, fi fift faire une mot rice fefte, por çou qu'il cuida Aucaffin fon fil conforter. Quoi que li fefte eftoit plus plaine, & Aucaffins fu apoiiés a une puie tos dolans & tos fouples. Qui que demenaft joie, Au-

caſſins n'en ot talent, qu'il n'i veoit rien de çou qu'il amoit. Uns chevaliers le regarda, ſi vint a lui, ſi l'apela :

— Aucaſſin, fait il, d'auſi fait mal con vos avés ai je eſté malades. Je vos donrai bon conſel ſe vos me volés croire.

— Sire, fait Aucaſſins, grans mercis : bon conſel aroie je cier.

— Montés ſor un ceval, fait il, s'alés ſelonc cele foreſt esbanoiier; ſi verrés ces flors & ces herbes, s'orrés ces oiſellons canter. Par aventure orrés tel parole dont mius vos iert.

— Sire, fait Aucaſſins, grans mercis : ſi ferai jou.

Il s'enble de la ſale, s'avale les degrés, ſi vient en l'eſtable ou ſes cevaus eſtoit. Il fait metre la ſele & le frain, il met pié en eſtrier, ſi monte, & iſt del caſtel, & erra tant qu'il vint a le foreſt, & cevauca tant qu'il vint a le fontaine & trove les paſtoriaus au point de none, s'avoient une cape eſtendue ſor l'erbe, ſi mangoient lor pain & faiſoient mout trés grant joie.

Or ſe cante. XXI.

Or s'aſanlent paſtouret,
Eſmerés & Martinès,
Fruelins & Johanès,
Robeçons & Aubriès.
Li uns diſt : — Bel compaignet,

Dius ait Aucaſſinet,
Voire, a foi! le bel vallet,
Et le meſcine au cors net,
Qui avoit le poil blondet,
Cler le vis, & l'oeul vairet,
Ki nos dona denerès
Dont acatrons gaſtelès,
Gaines & coutelès,
Flauſteles & cornès,
Maçueles & pipès :
Dius le gariſſe!

Or dient & content & fabloient. XXII.

Quant Aucaſſins oi les paſtoriaus, ſi li ſovint de Nicolete ſe trés douce amie qu'il tant amoit, & ſi ſe penſa qu'ele avoit la eſté; & il hurte le ceval des eſperons, ſi vint as paſtoriaus.

— Bel enfant, Dius vos i ait!

— Dius vos benie! fait cil qui fu plus enparlés des autres.

— Bel enfant, fait il, redites le cançon que vos diſiés ore.

— Nous n'i dirons, fait cil qui plus fu enparlés des autres; dehait ore qui por vous i cantera, biaus sire!

— Bel enfant, fait Aucaſſins, enne me coniſſiés vos?

— Oil, nos ſavons bien que vos eſtes Aucaſſins

nos damoiſiaus, mais nos ne ſomes mie a vos, ains somes au conte.

— Bel enfant, ſi ferés, je vos en pri.

— Os por le cuer bé! fait cil, por quoi canteroie je por vos, s'il ne me ſeoit? quant il n'a ſi rice home en ceſt pais, ſans le cors le conte Garin, s'il trovoit mes bues ne mes vaces ne mes brebis en ſes prés n'en ſen forment, qu'il fuſt mie tant hardis, por les eus a crever, qu'il les en oſſaſt cacier? & por quoi canteroie je por vos, s'il ne me ſeoit?

— Se Dius vos ait, bel enfant, ſi ferés; & tenés dis ſous que j'ai ci en une borſe.

— Sire, les deniers prenderons nos, mais ce ne vos canterai mie, car j'en ai juré; mais je le vos conterai ſe vos volés.

— De par Diu! fait Aucaſſins, encor aim je mius conter que nient.

— Sire, nos eſtiiens orains ci, entre prime & tierce, ſi mangiens no pain a ceſte fontaine, auſi come nos faiſons ore; & une pucele vint ci, li plus bele riens du monde, ſi que nos quidames que ce fuſt une fée, & que tos cis bos en eſclarci. Si nos dona tant del ſien que nos li eumes en covent, ſe vos veniés ci, nos vos deſiſiens que vos aliſſiés cacier en ceſte foreſt, qu'il i a une beſte que, ſe vos le poiiés prendre, vos n'en donriiés mie un des menbres por cinc cenz mars d'argent, ne por nul avoir: car li beſte a tel mecine que, ſe vos le poés

prendre, vos ferés garis de vo mehaig; & dedens trois jors le vos covient avoir priſſe, & ſe vos ne l'avés priſe, jamais ne le verrés. Or le caciés ſe vos volés, & ſe vos volés ſi le laiſciés, car je m'en ſui bien acuités vers li.

— Bel enfant, fait Aucaſſins, aſſés en avés dit, & Deus le me laiſt trover!

Or ſe cante. XXIII.

Aucaſſins oi les mos
De s'amie o le gent cors,
Mout li entrérent el cors:
Des paſtoriaus ſe part toſt,
Si entra el parfont bos;
Li deſtriers li anble toſt,
Bien l'emporte les galos.
Or parla, s'a dit trois mos :
— Nicolete o le gent cors,
Por vos ſui venus en bos :
Je ne caç ne cerf ne porc,
Mais por vos ſui les eſclos;
Vo voir oeil & vos gens cors,
Vos biaus ris & vos dous mos
Ont men cuer navré a mort.
Se Dex plaiſt le pére fort,
Je vous reverrai encor,
Suer douce amie!

Or dient & content & fabloient. XXIV.

Aucaſſins ala par le foreſt devers Nicolete, & li deſtriers l'en porta grant aleure. Ne quidiés mie que les ronces & les eſpines l'eſparnaiſcent. Nenil nient; ains li deſronpent ſes dras qu'a paines peuſt en nouer deſus el plus entier, & que li ſans li iſci des bras & des coſtés & des ganbes en quarante lius ou en trente, qu'après le vallet peuſt on ſuir le trace du ſanc qui caoit ſor l'erbe. Mais il penſa tant a Nicolete ſa douce amie que ne ſentoit ne mal ne dolor; & ala tote jor parmi le foreſt ſi faitement que onques n'oi noveles de li. Et quant il vit que li veſpres aproçoit, ſi comença a plorer por çou qu'il ne le trovoit. Tote une viés voie herbeuſe cevaucoit : il eſgarda devant ui enmi le voie, ſi vit un vallet tel com je vos dirai. Grans eſtoit & merveleus & lais & hideus : il avoit une grande hure plus noire qu'une carbouclée, & avoit plus de plaine paume entre deus eus; & avoit unes grandes joes & un grandiſme nés plat, & unes granz narines lées, & unes groſſes lévres plus rouges d'une carbounée, & uns grans dens gaunes & lais; & eſtoit cauciés d'uns houſiaus & d'uns ſollers de buef, fretés de tille duſque deſeure le genol; & eſtoit afulés d'une cape a deus envers, ſi eſtoit apoiiés ſor une grande maçue. Aucaſſins s'enbati ſor lui, s'eut grant paor quant il le ſorvit.

— Biaus frére, Dius t'i ait!

— Dius vos benie! fait cil.

— Se Dius t'ait, que fais tu ilec?

— A vos que monte? fait cil.

— Nient, fait Aucaſſins : je nel vos demant ſe por bien non.

— Mais por quoi plourés vos, fait cil, & faites ſi fait duel? Certes, ſe j'eſtoie auſi rices hom que vos eſtes, tos li mons ne me feroit mie plorer.

— Ba! me conniſſiés vos? fait Aucaſſins.

— Oie, je ſai bien que vos eſtes Aucaſſins, li fius le conte, & ſe vos me dites por quoi vos plorés, je vos dirai que je faç ci.

— Certes, fait Aucaſſins, je le vos dirai molt volentiers. Je ving hui matin cacier en ceſte foreſt; s'avoie un blanc levrier, le plus bel del ſiecle, ſi l'ai perdu : por ce pleur jou.

— Os! fait cil, por le cuer que cil ſires eut en ſen ventre! que vos ploraſtes por un cien puant! Mal dehait ait qui jamais vos priſera, quant il n'a ſi rice home en ceſte terre, ſe vos péres l'en mandoit dis u quinze u vint, qu'il ne les euſt trop volentiers, & s'en eſteroit trop liés. Mais je doi plorer & dol faire.

— Et tu de quoi, frére?

— Sire, je le vous dirai. J'eſtoie luiés a un rice vilain, ſi caçoie ſe carue, quatre bues i avoit. Or a trois jors qu'il m'avint une grande malaventure,

que je perdi le mellor de mes bues, Roget, le mellor de me carue. Si le vois querant, ſi ne mengai ne ne buc trois jors a paſſés, ſi n'os aler a le vile, c'on me metroit en priſon, que je ne l'ai de quoi ſaure. De tot l'avoir du monde n'ai je plus vaillant que vos veés ſor le cors de mi. Une laſſe mére avoie, ſi n'avoit plus vaillant que une keutiſele, ſi li a en ſacie de deſous le dos, ſi giſt a pur l'eſtrain. Si m'en poiſe aſſés plus que de mi : car avoirs va & vient; ſe j'ai or perdu, je gaaignerai une autre fois, ſi ſorrai mon buef quand je porrai, ne ja por çou n'en plorerai. Et vos ploraſtes por un cien de longaigne. Mal dehait ait qui jamais vos priſera!

— Certes tu es de bon confort, biaus frére; que benois ſoies tu! Et que valoit tes bues?

— Sire, vint ſols m'en demande on, je n'en puis mie abatre une ſeule maaille.

— Or tien, fait Aucaſſins, vint ſols que j'ai en me borſe, ſi ſol ten buef.

— Sire, fait il, grans mercis, & Dius vos laiſt trover ce que vos querés!

Il ſe part de lui. Aucaſſins ſi cevauce : la nuis fu bele & quoie, & il erra tant qu'il vint. . . . . defors & dedens & par deſeure & devant de flors, & eſtoit ſi bele que plus ne pooit eſtre. Quant Aucaſſins le perçut, ſi s'areſta tot a un fais; & li rais de le lune feroit ens.

— E Dius! fait Aucaſſins, ci fu Nicolete me

douce amie, & ce fiſt ele a ses beles mains. Por le douçour de li & por s'amor me deſcendrai je or ci & m'i repoſerai anuit mais.

Il miſt le pié fors de l'eſtrier por deſcendre, & li cevaus fu grans & haus. Il penſa tant a Nicolete ſe trés douce amie qu'il cai ſi durement ſor une piére que l'eſpaulle li vola hors du liu : il ſe ſenti molt blecié, mais il s'efforça tout au mius qu'il peut, & ataca ſon ceval a l'autre main a une eſpine. Si ſe torna ſor coſté tant qu'il vint tos ſouvins en le loge. Et il garda parmi un trau de le loge, ſi vit les eſtoiles el ciel, s'en i vit une plus clére des autres, ſi conmença a dire :

Or ſe cante. XXV.

Eſtoilete, je te voi,
Que la lune trait a ſoi;
Nicolete eſt avec toi,
M'amiete o le blont poil.
Je quid Dius le veut avoir
Por la biauté. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
Que que fuſt du recaoir,
Que fuiſſe laſſus o toi!
Ja te baiſeroie eſtroit.
Se j'eſtoie fius a roi,

S'afferriés vos bien a moi,
Suer douce amie!

Or dient & content & fabloient. XXVI.

Quant Nicolete oi Aucaſſin, ele vint a lui, car ele n'eſtoit mie lonc. Ele entra en la loge, ſi li jeta ſes bras au col, ſi le baiſa & acola.

— Biaus dous amis, bien ſoiiés vos trovés!

— Et vos, bele douce amie, ſoiés li bien trovée!

Il s'entrebaiſſent & acolent, ſi fu la joie bele.

— Ha! douce amie, fait Aucaſſins, j'eſtoie ore mout bleciés en m'eſpaulle, & or ne ſenc ne mal ne dolor, pui que je vos ai.

Ele le portaſta & trova qu'il avoit l'eſpaulle hors du liu. Ele le mania tant a ſes blances mains & porſaca, ſi com Dius le vaut, qui les amans aime, qu'ele revint a liu; & puis ſi priſt des flors & de l'erbe freſce & des fuelles verdes, ſi le loia ſus au pan de ſa cemiſſe, & il fu tous garis.

— Aucaſſins, fait ele, biaus dous amis, prendés conſel que vous ferés. Se vos péres fait demain cerquier ceſte foreſt & on me trouve, que que de vous aviegne, on m'ocira.

— Certes, bele douce amie, j'en eſteroie molt dolans; mais ſe je puis, il ne vos tenront ja.

Il monte ſor ſon ceval, & prent s'amie devant lui, baiſant & acolant; ſi ſe metent as plains cans.

Or ſe cante. XXVII.

Aucaſſins li biaus, li blons,
Li gentius, li amorous,
Eſt iſſus del gaut parfont,
Entre ſes bras ſes amors
Devant lui ſor ſon arçon.
Les eus li baiſe & le front,
Et le bouce & le menton.
Ele l'a mis a raiſon :
— Aucaſſins, biaus amis dous,
En quel tere en irons nous?
— Douce amie, que ſai jou?
Moi ne caut u nous aillons,
En foreſt u en deſtors,
Mais que je ſoie aveuc vous.
Paſſent les vaus & les mons,
Et les viles & les bors;
A la mer vinrent au jor,
Si deſcendent u sablon,
Lés le rivage.

Or dient & content & fabloient. XXVIII.

Aucaſſins fu deſcendus entre lui & s'amie, ſi com vous avés oi & entendu. Il tint ſon ceval par le reſne & s'amie par la main : ſi conmencent aler ſelonc le rive..... Il les acena & il vinrent a lui. Si fiſt tant vers aus qu'il le miſſent en lor nef, &

quant il furent en haute mer, une tormente leva grande & mervelleuſe qui les mena de tere en tere, tant qu'il arivérent en une tere eſtragne, & entrérent el port du caſtel de Torelore. Puis demandérent qués terre c'eſtoit, & on lor diſt que c'etoit le tere le roi de Torelore. Puis demanda queus hon c'eſtoit ne s'il avoit guerre, & on li diſt :

— Oil, grande.

Il prent congié as marceans, & cil le conmandérent a Diu. Il monte ſor ſon ceval, s'eſpée çainte, s'amie devant lui, & erra tant qu'il vint el caſtel. Il demande u li rois eſtoit, & on li diſt qu'il giſſoit d'enfant.

— E u eſt dont ſe femme?

Et on li diſt qu'ele eſtoit en l'oſt, & ſi i avoit mené tous ciaus du pais. Et Aucaſſins l'oi, ſi li vint a grant mervelle, & vint au palais & deſcendi entre lui & s'amie; & ele tint ſon ceval, & il monta u palais l'eſpée çainte, & erra tant qu'il vint en le canbre u li rois giſſoit.

Or ſe cante. XXIX.

En le canbre entre Aucaſſins,
Li cortois & li gentis;
Il eſt venus duſque au lit
Alec u li rois ſe giſt;
Par devant lui s'areſtit,
Si parla, oés que diſt :

— Di va! faus, que fais tu ci?
— Dift li rois : Je gis d'un fil.
Quant mes mois sera conplis
Et ge farai bien garis,
Dont irai le meffe oir,
Si com mes anceftre fift,
Et me grant guerre esbaudir
Encontre mes anemis :
Ne lairai mie.

Or dient & content & fabloient. xxx.

Quant Aucaffins oi enfi le roi parler, il prift tous les dras qui for lui eftoient, fi les houla aval le canbre. Il vit deriére lui un bafton : il le prift; fi torne, fi fiert, fi le bati tant que mort le dut avoir.

— Ha! biaus fire, fait li rois, que me demandés vos? Avés vos le fens dervé, qui en me maifon me batés?

— Par le cuer Diu! fait Aucaffins, malvais fius a putain, je vos ocirai fe vos ne m'afiés que jamais hom en vo tere d'enfant ne gerra.

Il li afie; & quant il li ot afié :

— Sire, fait Aucaffins, or me menés la u voftre fenme eft en l'oft.

— Sire, volentiers, fait li rois.

Il monte for un ceval & Aucaffins monte for le fien, & Nicolete remeft es canbres la roine. Et li rois & Aucaffins cevauciérent tant qu'il vinrent la

u la roine eſtoit, & trovérent la bataille de poms de bos waumonnés & d'ueus & de frès fromages; & Aucaſſins les conmença a regarder, ſi s'en eſmervella molt durement.

Or ſe cante. XXXI.

Aucaſſins eſt areſtés
. . . . . .
Si coumence a regarder
Ce plenier eſtor canpel :
Il avoient aportés
Des fromages frès aſſés,
Et puns de bos waumonés,
Et grans canpegneus caupés.
Cil qui mius torble les gués
Eſt li plus ſire clamés.
Aucaſſins li preus, li ber,
Les coumence a regarder,
S'en priſt a rire.

Or dient & content & fabloient. XXXII.

Quant Aucaſſins vit cele mervelle, ſi vint au roi, ſi l'apele :

— Sire, fait Aucaſſins, ſont ce ci voſtre anemi?

— Oil, ſire, fait li rois.

— Et vouriiés vos que je vos en venjaſſe?

— Oie, fait il, volentiers.

Et Aucaſſins met le main a l'eſpée, & ſe lance enmi aus, ſi conmence a ferir a deſtre & a ſeneſtre, s'en ociſt molt. Et quant li rois vit qu'il les ocioit, il le prent par le frain & diſt :

— Ha! biaus ſire, ne les ociés mie ſi faitement.

— Conment! fait Aucaſſins, enne volés vos que je vos venge?

— Sire, diſt li rois, trop en avés vos fait. Il n'eſt mie coſtume que nos entrocions li uns l'autre.

Cil tornent en fuies; & li rois & Aucaſſins s'en repairent au caſtel de Torelore; & les gens del pais dient au roi qu'il caſt Aucaſſin fors de ſa tere, & ſi detiegne Nicolete a ues ſon fil, qu'ele ſanbloit bien fenme de haut lignage. Et Nicolete l'oi, ſi n'en fu mie lie, ſi conmença a dire.

Or ſe cante. XXXIII.

Sire rois de Torelore,
Ce diſt la bele Nichole,
Voſtre gens me tient pour fole :
Quant mes dous amis m'acole,
Et il me ſent graſſe & mole,
Dont fui jou a tele eſcole
Baus, ne treſce, ne carole,
Harpe, gigle ne viole,
Ne deduis de la nimpole
N'i vauroit mie.

Or dient & content & fabloient. XXXIV.

Aucaſſins fu el caſtel de Torelore & Nicolete s'amie, a grant aiſe, a grant deduit, car il avoit aveuc lui Nicolete ſa douce amie que tant amoit. En ço qu'il eſtoit en tel aiſſe & en tel deduit, & unes eſtores de Sarraſins vinrent par mer, s'aſalirent au caſtel, ſi le priſſent par force. Il priſſent l'avoir, s'enmenérent caitis & kaitives. Il priſſent Nicolete & Aucaſſin, & ſi loiérent Aucaſſin les mains & les piés, & ſi le jetérent en une nef & Nicolete en une autre. Si leva une tourmente par mer qui les eſpartit. Li nés u Aucaſſins eſtoit ala tant par mer waucrant qu'ele ariva au caſtel de Biaucaire; & les gens du pais cururent au lagan, ſi trovérent Aucaſſin, ſi le reconurent. Quant cil de Biaucaire virent lor damoiſel, s'en fiſent grant joie, car Aucaſſins avoit bien més u caſtel de Torelore trois ans, & ſes péres & ſe mére eſtoient mort. Il le menérent u caſtel de Biaucaire, ſi devinrent tot ſi home, ſi tint se tere en pais.

Or ſe cante. XXXV.

Aucaſſins s'en eſt alés
A Biaucaire ſa cité :
Le pais & le regné
Tint treſtout en quiteé.

Jure Diu de maiſté
Qu'il li poiſe plus aſſés
De Nicolete au vis cler
Que de tot ſen parenté,
S'il eſtoit a fin alés.
— Douce amie o le vis cler,
Or ne vous ſai u queſter.
Ainc Dius ne fiſt de regné,
Ne par terre ne par mer,
Se t'i quidoie trover,
Ne t'i queſiſce.

Or dient & content & ſabloient. XXXVI.

Or lairons d'Aucaſſin, ſi dirons de Nicolete. La nés u Nicolete eſtoit eſtoit le roi de Cartage, & cil eſtoit ſes péres; & ſi avoit doze fréres tous princes u rois. Quant il virent Nicolete ſi bele, ſi li portérent molt grant honor, & fiſent feſte de li, & molt li demandérent qui ele eſtoit, car molt ſanbloit bien gentius fenme & de haut. Mais ele ne lor ſot a dire qui ele eſtoit : car ele fu preée petis enfes. Il nagiérent tant qu'il arivérent deſous le cité de Cartage; & quant Nicolete vit les murs del caſtel & le pais, ele ſe reconut, qu'ele i avoit eſté norie & preée petits enfes, mais ele ne fu mie ſi petis enfes que ne feuſt bien qu'ele avoit eſté norie en le cité.

Or ſe cante. XXXVII.

Nichole li preus, li ſage,
Eſt arivée a rivage:
Voit les murs & les eſtages,
Et les palais & les ſales
Dont ſi s'eſt clamée laſſe :
— Tant mar fui de haut parage,
Ne fille au roi de Cartage,
Ne couſine l'amuaffle!
Ci me mainnent gent ſauvage!
Aucaſſins, gentius & ſages,
Frans damoiſiaus honorables,
Vos douces amors me haſtent,
Et ſemonent & travaillent.
Ce doinſt Dius l'eſperitables
C'oncor vous tiengne en me brace,
Et que vous baiſſiés me face,
Et me bouce & mon viſage,
Damoiſiaus ſire.

Or dient & content & fabloient. XXXVIII.

Quant li rois de Cartage oi Nicolete enſi parler, il li geta ſes bras au col.

— Bele douce amie, fait il, dites moi qui vous eſtes; ne vos eſmaiiés mie de mi.

— Sire, fait ele, je fui fille au roi de Cartage, & fui preée petis enfes, bien a quinze ans.

Quant il l'oirent enſi parler, ſi ſeurent bien qu'ele diſoit voir : ſi fiſſent de li molt grant feſte, ſi le menérent u palais a grant honeur ſi conme fille de roi. Baron li vourent doner un roi de paiiens, mais ele n'avoit cure de marier. La fu bien trois jors u quatre. Ele ſe porpenſa par quel engien ele porroit Aucaſſin querre. Ele quiſt une viele, s'apriſt a vieler. Tant c'on le vaut marier un jor a un roi rice paiien; & ele s'enbla la nuit, ſi vint au port de mer, ſi ſe herberga ciés une povre fenme ſor le rivage. Si priſt une herbe, ſi en oinſt ſon cief & ſon viſage, ſi qu'ele fu tote noire & tainte; & ele fiſt faire cote & mantel & cemiſſe & braies, ſi s'atorna a guiſe de jogleor. Si priſt ſe viele, ſi vint a un marounier, ſi fiſt tant vers lui qu'il le miſt en ſe nef. Il dreciérent lor voile, ſi nagiérent tant par haute mer qu'il arivérent en le terre de Provence; & Nicolete iſſi fors, ſi priſt ſe viele, ſi ala vielant par le pais tant qu'ele vint au caſtel de Biaucaire, la u Aucaſſins eſtoit.

Or ſe cante. XXXIX.

A Biaucaire ſous la tor
Eſtoit Aucaſſins un jor :
La ſe ſiſt ſor un perron,
Entor lui ſi franc baron.
Voit les herbes & les flors,
S'oit canter les oiſellons :

Menbre li de ſes amors,
De Nicolete le prous,
Qu'il ot amée tans jors,
Dont jete ſoupirs & plors.
Es vous Nichole au peron,
Trait viele, trait arçon;
Or parla, diſt ſa raiſon :
— Eſcoutés moi, franc baron,
Cil d'aval & cil d'amont :
Plairoit vos oir un ſon
D'Aucaſſin un franc baron,
De Nicolete la prous?
Tant durérent lor amors
Qu'il le quiſt u gaut parfont.
A Torelore u dongon
Les priſſent paiien un jor.
D'Aucaſſin rien ne ſavons;
Mais Nicolete la prous
Eſt a Cartage el donjon,
Car ſes pére l'aime mout,
Qui ſire eſt de cel roion.
Doner li volent baron
Un roi de paiiens felon :
Nicolete n'en a ſoing,
Car elle aime un danſellon
Qui Aucaſſins avoit non.
Bien jure Diu & ſon non
Ja ne prendera baron
S'ele n'a ſon ameor
Que tant deſire.

Or dient & content & fabloient. XL.

Quant Aucaſſins oi enſi parler Nicolete, il fut molt liés; ſi le traiſt d'une part, ſi li demanda :

— Biaus dous amis, fait Aucaſſins, ſavés vos nient de cele Nicolete dont vos avés ſi canté?

— Sire, oie, j'en ſai com de le plus france creature & de le plus gentil & de le plus ſage qui onques fuſt née. Si eſt fille au roi de Cartage, qui le priſt la u Aucaſſins fu pris, ſi le mena en le cité de Cartage, tant qu'il ſeut bien que c'eſtoit ſa fille : ſi en fiſt molt grant feſte. Si li veut on doner caſcun jor baron un des plus haus rois de tote Eſpaigne; mais ele ſe lairoit ançois pendre u ardoir qu'ele en preſiſt nul, tant fuſt rices.

— Ha! biaus dous amis, fait li quens Aucaſſins, ſe vous voliiés raler en cele terre, ſe li diſſiſſciés qu'ele veniſt a mi parler, je vos donroie de mon avoir tant com vos en oſeriés demander ne prendre. Et faciés que por l'amor de li ne voul je prendre fenme, tant ſoit de haut parage; ains l'atent, ne ja n'arai fenme ſe li non. Et ſe je le ſeuſce u trover, je ne l'euſce ore mie a querre.

— Sire, fait elle, ſe vos çou faiſliés, je l'iroie querre por vos & por li que je molt aim.

Il li aſie, & puis ſi li fait doner vint livres. Elle ſe part de lui, & il pleure por le douçor de Nicolete. Et quand elle le voit plorer :

— Sire, fait ele, ne vos efmaiiés pas, que dusqu'a pou le vos arai en cefte ville amenée, fi que vos le verrés.

Et quant Aucaffins l'oi, fi en fu molt liés. Et ele fe part de lui, fi traift en le vile a le maifon le vifconteffe, car li vifquens fes parrins eftoit mors. Ele fe hergala, fi parla a li tant qu'ele li gehi fon afaire, & que le vifconteffe le recounut, & feut bien que c'eftoit Nicolete, & qu'ele l'avoit norrie. Si le fift laver & baignier & fejorner uit jors tous plains. Si prift une herbe qui avoit non efclaire, fi s'en oinft, fi fu aufi bele qu'ele avoit onques efté a nul jor. Si fe vefti de rices dras de foie dont la dame avoit affés; fi s'affift en le canbre for une cueute pointe de drap de foie, fi apela la dame & li dift qu'ele alaft por Aucaffin fon ami. Et ele fi fift. Et quant ele vint u palais, fi trova Aucaffin qui ploroit & regretoit Nicolete s'amie por çou qu'elle demouroit tant; & la dame l'apela, fi li dift :

— Aucaffins, or ne vos dementés plus, mais venés ens aveuques mi, & je vos moftrerai la riens el mont que vos amés plus, car c'eft Nicolete vo douce amie qui de longes terres vos eft venue querre.

Et Aucaffins fu liés.

Or ſe cante. XLI.

Quant or entent Aucaſſins
De s'amie o le cler vis,
Qu'ele eſt venue el pais,
Or fu liés, ainc ne fut ſi.
Aveuc la dame s'eſt mis :
Duſqu'a l'oſtel ne priſt fin;
En la canbre ſe ſont mis
La u Nicholete fiſt.
Quant ele voit ſon ami,
Or fu lie, ainc ne fu ſi;
Contre lui en piés ſali.
Quant or le voit Aucaſſins,
Andeus ſes bras li tendi,
Doucement le recuilli,
Les eus li baiſſe & le vis.
La nuit le laiſſent enſi
Tresqu'au demain par matin
Que l'eſpouſa Aucaſſins :
Dame de Biaucaire en fiſt;
Pui veſqu rent il mains dis
Et menérent lor delis.
Or a ſa joie Aucaſſins
Et Nicholete autreſi.
No cantefable prent fin :
N'en ſai plus dire.

FIN.

NOTE FINALE

La *chantefable* d'Aucassin et Nicolette a été publiée et traduite plusieurs fois; on trouvera les indications nécessaires à ce sujet dans l'introduction de l'édition donnée par MM. Moland et d'Héricault dans le volume de la *Bibliothèque elzevirienne* intitulé : *Nouvelles françoises du* XIII*e siècle* (Paris, Jannet, 1859). A. Delvau a réimprimé cette édition en caractères gothiques, en y joignant une traduction fort médiocre (Paris, Bachelin, 1866). Une version allemande élégante et fidèle a été donnée par M. W. Hertz (Vienne, 1865). Enfin une grande partie du texte a été insérée dans les éditions successives de la *Chrestomathie* de M. Bartsch. — J'ai indiqué ci-dessous les leçons du manuscrit (B. N. fr. 2168) que j'ai cru devoir corriger, parce qu'elles étaient visiblement fautives. J'ai d'ailleurs respecté l'orthographe du manuscrit, bien qu'elle ne soit ni conséquente ni bonne : par exemple *s* simple et *s* double y sont perpétuellement employées l'une pour l'autre; je n'ai introduit d'uniformité que pour le nom du héros, écrit tantôt *Aucasin*, tantôt *Aucassin*, et le plus souvent abrégé. J'ai rendu par *us* le signe *x* à la fin des mots où il a cette valeur (*Dex*, *biax*, etc.). — Je n'ai pas marqué toutes les petites divergences de mon édition d'avec celle de MM. Moland et d'Héricault : dans la plupart des cas, la leçon du manuscrit, que j'ai corrigée, a été maintenue telle quelle par ces éditeurs; cependant quelquefois aussi ils ont fait la correction. Les leçons précédées du sigle *E.* (*Bibliothèque elzevirienne*) sont fautives et s'écartent du manuscrit.

I *v.* 8 biax est l. d., *E.* Dax — II *Titre E.* fabloient — *l.* 17 *E.* saupris — 18 ceualers — 42 honers — III *v.* 11 moullie — 12 *E.* prens — 16 melcraire, *E.* mel traire — 18 donc — IV *l.* 1 *E.* Biaucaire — 5 Sire quens — 9 le p. et auoir — 12 *E.* qu'il i vient à ce qu'il i p. — V *v.* 4 panturee — 25 far — VI *l.* 16 quens —

30 cen p. — 40 li bien s. — 52 ise se d. — VII *v.* 13 venir — VIII *l.* 8 *E.* se j. — 23 que je le d. — 42 et Aucasin falie — IX *v.* 4 *E.* li — 5 *E.* deman d'aciers — 8 *E.* li aume — 13 es *manque* — li d. — X *l.* 12 se se l. — 16 le *manque* — 22 *E.* siés — 27 c. herm et n. — 30 f. et quil — 36 se le, si qui li e. — 41 gerroie — 42 gerre — 48 obliees — 53 que laroiie — 55 Ce *manque,* et je voil — 56 fai — 63 se — 66 voire fait auoire fait l., *E.* voire, fait, a ! voire, fait l. — 71 *E.* aiés an vie — XI *v.* 41 Or ni c. — XII *l.* 6 center — 7 se li — 8 des c. — 22 le l. — 31 et sans g. — 35 faele — XIII *v.* 4 Et samie a r. — 14 autre regnes — XIV *l.* 7 *E.* jus — 31 qui locesissent — 36 *E.* nes a. — 37 si — XV *v.* 3 Li a. — 12 entens — XVI *l.* 3 *E.* si diu — 7 des c. — 12 fait il, *E.* se je — 14 si marde on — XVII *v.* 9. li *manque* — 10 grant *manque* — XVIII *l.* 4 sauuaces — 8 traien — 13 Bel enfait ele — 17 garins — 20 et qui le — 24 se le — 32 madehait — XIX *v.* 1 *E.* o le vis ilen — 3 cenin — 7 *E.* U a forkeut — 11 Si — 18 par lei v. — 21 Ja ne ne s. — XX *l.* 9 *E.* eut — 15 *E.* Qui que derve, n'ost joie Aucasins — XXI *v.* 8 au cors corset — XXII *l.* 21 *E.* Garins — 38 des s. — 46 couien — 48 laiscie — 50 Bel enfait fait a. — XXIII *v.* 13 oiel — XXIV *l.* 6 et des gans — 23 *E.* fetés — 37 *E.* sais — 55 p. l. m. — 57 *E.* bus — 62 desou — 66 plouerai — 80 *E.* aperçut — 90 tant — XXV *v.* 4 les bl. — 5 Je quid que .x. l. — XXVI *l.* 8 *E.* sens — 16 *E.* elle — 21 *E.* ils — 22 monta — XXVIII *l.* 4 *E.* ils — 5 qui le m. — XXIX *v.* 7 fau — 12 *E.* ancissor — XXX *l.* 20 se sen esmeuella — XXXII *l.* 9 qui jes — 11 mi — 12 en voles v. — 18 *E.* rois — 19 aueuc — XXXIII *v.* 6 *E.* cele — XXXIV *l.* 5 uns e. — *E.* s. p. et ses mères — XXXV *v.* 11 v. ai u. — 12 diu — XXXVI *l.* 2 *le second* estoit *manque* — 4 se li — 8 pree — 12 pree — XXXVII *v.* 3 astages, *E.* ostages — 7 *E.* Que — 8 *E.* Que — 9 sauuages — 15 men br. — XXXVIII *l.* 6 pree — 16 herbega — 20 *E.* se v. — 21 se f. — XL *l.* 2 se li d. — 24 se li f. — 28 se que — 39 se se v. — 49 duce — XLI *v.* 4 l. canc n. — 14 recaulli.

413

IBRARY

be returned on
ped below

AUG - 7 1945

OCT - 2 1945

841.1 .A89p C.1
Aucassin et Nicolette AFU2680
Stanford University Libraries
3 6105 044 981 939

CECIL H. GREEN LIBRARY
STANFORD UNIVERSITY LIBRARIES
STANFORD, CALIFORNIA 94305-6004
(650) 723-1493
grncirc@sulmail.stanford.edu
All books are subject to recall.

DATE DUE

MAR 14 2003
MAR 3 2003